N° 280 (10 pages) — 138me année — Un numéro: 10 centimes — Samedi 29 Novembre 1924

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS (1 an / 6 mois / 3 mois / 1 mois)
Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—
On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 9 ou son espace.
Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c. Réclames 75 c., min. 3.75.
Suisse, 30 c. (une seule insertion min. 3.—), le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.— Réclames 1.—, min. 5.—
Etranger, 40 c. (une seule insertion min. 4.—), le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.— Réclames 1.25, min. 6.25.

AVIS OFFICIELS

République et Canton de Neuchâtel

L'Etat de Neuchâtel met en soumission l'exploitation des coupes marquées dans les forêts suivantes :

Bois l'Abbé, div. 9.
Chanet du Vauseyon, div. 4.
Trembley, div. 6.
Eter, div. 13, 15.

Pour visiter les coupes, s'adresser aux gardes-forestiers Paul Girard, à Hauterive, Gustave Béguin, à l'Eter, Henri Bähler, à Pierre Gelée, et pour les conditions, le jeudi matin, 4 décembre, au bureau de l'Inspection à St-Blaise. — Envoyer les soumissions jusqu'au lundi 8 décembre, à 18 heures, au bureau de

St-Blaise, le 28 novembre 1924.

L'Inspecteur des Forêts du 1er arrondissement.

COMMUNE de CERNIER

VENTE DE BOIS DE SERVICE

Mercredi 10 décembre 1924, à 15 heures, le Conseil communal vendra par enchères publiques, dans l'Hôtel-de-Ville de Cernier, Salle de la Justice de Paix, les bois suivants, exploités à la Côte Devant et au Mont d'Amin :

702 billons et plantes cubant 516 m³ 40.
17 lattes cubant 3 m³ 65.
19 grosses lattes.

Paiement dans la huitaine, dès le jour des enchères.

Tous ces bois sont situés à proximité de bons chemins ; pour les visiter et obtenir la répartition par lots, s'adresser au Bureau communal.

Cernier, le 26 novembre 1924.

R 1267 C Conseil communal.

COMMUNE de Lignières

Vente de bois de service par voie de soumission

La Commune de Lignières offre à vendre par voie de soumission environ 600 m³ beau bois de service. Les soumissions seront reçues chez le président du Conseil jusqu'au 1er décembre prochain. Pour renseignements et visiter les coupes, s'adresser au Directeur des forêts, en avisant un jour à l'avance. La liste des martelages est à la disposition des intéressés.

P 3139 N Conseil communal.

IMMEUBLES

Propriété à vendre ou à louer

Faubourg de l'Hôpital NEUCHATEL

Maison de quatorze chambres et dépendances, deux salles de bains. Chauffage central, confort moderne. Jardin, garage, écurie.

On louerait éventuellement meublé.

S'adresser Etude Wavre, notaires, Neuchâtel.

A vendre à Neuchâtel, non loin de la gare, (tram de La Coudre),

belle maison de rapport

quatre logements de quatre chambres et toutes dépendances, buanderie. Jardin et terrain 840 m². Conditions avantageuses.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE. B. de Chambrier. Place Purry 1. Neuchâtel.

On offre à vendre à

PESEUX

petite maison neuve, de six chambres en deux logements. lessiverie, cave, porcherie, poulailler, eau, électricité. Jardin et vigne de 2200 m². Bon rapport.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE. B. de Chambrier. Place Purry 1. Neuchâtel.

Vente d'une maison à Boudry

Pour sortir d'indivision et ensuite d'ordonnance de licitation, il sera vendu par voie d'enchères publiques l'immeuble, ancienne propriété Gustave Amiet, serrurier, formant au cadastre de Boudry, l'article 20. A Boudry. Grande Rue, bâtiment, places, jardin et verger de 939 m². Atelier, deux logements, partie rurale et beau verger.

Assurance du bâtiment : Fr. 9500 plus majoration Fr. 4800. Estimation cadastrale Fr. 10.000.

L'adjudication définitive sera prononcée séance tenante en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

La vente aura lieu le samedi 20 décembre 1924, à 3 heures après midi, à l'Hôtel de Ville de Boudry, salle du tribunal.

Les conditions de vente peuvent être consultées chez le notaire E. Paris, à Colombier, chargé de la vente.

A vendre, aux Prés Devant,

montagne

de 42 poses, prés et bois, joli chalet et eau, belle vue, séjour d'été, et sports d'hiver.

Faire offres écrites à Z. 938 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre beau

terrain à bâtir

environ 450 m², dans situation exceptionnelle à proximité de la gare. Ecrire sous chiffres T. B. 922 au bureau de la Feuille d'Avis.

Vente de champs et vignes à Bevaix

Le samedi 6 décembre 1924, dès 8 heures du soir, à l'Hôtel de Commune de Bevaix, la veuve et les enfants de M. Frédéric Comtesse, vendront par voie d'enchères publiques, les immeubles ci-après du Cadastre de Bevaix :

Art. 645,	Vignes de Rugeolet, pré de	392 m²
Art. 648,	Fin de Sussagnes, champ de	2707 m²
Art. 3693,	La Croix, champ de	565 m²
Art. 1386,	A Fornelet, champ de	1685 m²
Art. 646,	Fin de Beaulet, champ de	684 m²
Art. 2400,	Les Joyeuses, vigne de	939 m²

S'adresser pour visiter à M. Frédéric Comtesse, à Bevaix, et pour les conditions au notaire Michaud, à Bôle.

Enchères d'immeubles situés à Marin et Epagnier

Le lundi 1er décembre, dès 8 heures du soir, à l'Hôtel du Poisson, à Marin, M. le Dr Maurice Dardel exposera en vente par voie d'enchères, les immeubles ci-après désignés :

A. TERRITOIRE DE MARIN

1.	Art. 61, pl. fo 14, No 13,	Les Couviers, champ de	1692 m²
	Art. 110, pl. fo 14, No 2,	Les Couviers, champ de	1638 m²
	Art. 124, pl. fo 14, No 4,	Les Couviers, champ de	2097 m²
2.	Art 93, pl. fo 15. No 65,	Préfargier, champ de	4322 m²
3.	Art. 76, pl. fo 15, No 25,	Préfargier ,champ de	2889 m²
4.	Art 654, pl. fo 25, No 5,	Préfargier, pré et forêt de	27,570 m²

Cet immeuble est situé en pleine plage de la Tène appréciée des baigneurs et conviendrait particulièrement soit pour l'établissement d'une cabine de bains, ou éventuellement pour la construction d'un chalet pour séjour d'été.

B. TERRITOIRE D'ÉPAGNIER

5.	Art. 41, pl. fo 3, No 14,	Sous les Vignes, pré de	5022 m²
6.	Art. 265, pl. fo 3, No 20,	Sous les Vignes, pré de	6318 m²
7.	Art. 32, pl. fo 3, Nos 4 et 5,	Sur le Crêt, pré et champ de	2813 m²
8.	Art 147, pl. fo 3, No 6,	Sur le Crêt, champ de	4446 m²
9.	Art. 277, pl. fo 3, No 14,	Sur le Crêt, champ de	7024 m²
10.	Art. 148, pl. fo 3, No 9,	Sur le Crêt, champ de	1341 m²
	Art. 40 pl. fo 3, No 8,	Sur le Crêt, champ de	1422 m²
	Art. 24 pl. fo 3, No, 10,	Sur le Crêt, champ de	2088 m²
	Art. 264, pl. fo 3, Nos 18 et 19,	Sur le Crêt, champ de	3465 m²

Tous ces terrains sont à proximité de la gare B. N. et du lac et formant un seul mas, ils pourraient éventuellement constituer un domaine.

Pour tous renseignements, s'adresser Etude Louis THORENS, notaire, à Saint-Blaise.

Fermes à vendre en France

Plusieurs belles et bonnes fermes de contenances diverses sont à vendre à proximité de la frontière suisse (Pays de Montbéliard). Elevage et industrie laitière. Ecoulement facile de tous les produits. Paiement en argent français. — Bonnes places aussi pour fermiers et vachers. S'adresser à *M. Paul Thierry*, 29, rue Thiers, *Belfort* (France).

Enchères publiques d'antiquités

Le jeudi 4 décembre 1924, dès 9 heures, on vendra par voie *d'enchères publiques, à la ROTONDE*, à Neuchâtel :

Environ 300 gravures neuchâteloises, 6 pendules
des livres et aquarelles

EXPOSITION
les 2 et 3 décembre, de 9 h. à 18 heures

Belle occasion pour amateurs. Demandez le *catalogue gratis et franco à Jean Strautmann*, rue Purry 4, à Neuchâtel.

Neuchâtel, le 12 novembre 1924.

Le Greffier de Paix : Ed. NIKLAUS.

Office des faillites de Neuchâtel

Vente d'une fabrique d'ébauches à Saint-Blaise

L'office des faillites de Neuchâtel offre à vendre de gré à gré une fabrique d'ébauches, installée et agencée, pouvant contenir 50 ouvriers.

Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser à l'Office des faillites, à Neuchâtel (Hôtel de Ville, 2me étage).

Neuchâtel, le 24 novembre 1924.

OFFICE DES FAILLITES :
Le préposé, A. HUMMEL.

ENCHÈRES

Enchères publiques

Mardi 2 décembre 1924, dès 9 heures, l'Administration des Postes de Neuchâtel, fera vendre par voie d'enchères publiques, au local des enchères, rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel

Les objets trouvés ainsi que les paquets tombés en rebut dans les bureaux de poste de l'Arrondissement de Neuchâtel.

Paiement comptant.

Neuchâtel, le 18 novembre 1924.

Le Greffier de Paix : Ed. NIKLAUS.

Mise d'un atelier de serrurerie,

fumisterie et magasin avec installation de force motrice

Le lundi 1er décembre, dès les 2 h. ½ de l'après-midi, à la Cheneau de Bourg Nos 26-27, Lausanne, il sera procédé par voie d'enchères à la vente de tout le matériel. Facilités de paiement. Pour tous renseignements, s'adresser à L. Regamey, huissier-substitut, dès 9 heures du matin, Grand-St-Jean 5, **Lausanne.**

Le jour de la mise, on peut visiter depuis 9 heures.

La vente aux enchères publiques annoncée pour le 1er décembre 1924, au domicile du citoyen Paul GENTIL, à Cormondrèche,

n'aura pas lieu

Boudry, le 28 novembre 1924.

Office des poursuites :
Le préposé, H.-C. MORARD.

A VENDRE

Marrons choisis
sacs de 10 à 15 kg., à 25 c. le kg.

Noix blanches
sacs de 5, 10 et 15 kg. à 80 c. kg. Colis de 50 à 100 kg. par chemin de fer, 5 c. en moins par kg. Maison d'expéditions Alfredo Tenchio, Roveredo (Grisons-Suisse).

Accordéon chromatique
bonne marque, 75 touches et 80 basses, n'ayant qu'un mois d'usage, à vendre, pour cause de départ, pour le prix de 370 fr.
Demander l'adresse du No 998 au bureau de la Feuille d'Avis.

Belles occasions
Grand choix de lits d'occasion en noyer, literie complète, matelas bon crin, depuis 120 fr.
AU BUCHERON
M. Revenu Ecluse 20

GANTS
DE LAINE ANGLAIS
Enfants, Dames et Messieurs
Le plus beau choix
CASAM-SPORT
IDA CASAMAYOR
Rue Saint-Maurice

Contre le froid
Toutes les crèmes, 1res marques
SALON DE COIFFURE
Concert 6

Bons calorifères
à vendre, faute d'emploi. Faubourg du Crêt 23, au magasin.

LAMPE A SUSPENSION
à pétrole, pouvant être employée pour l'électricité, à vendre à bas prix.
Demander l'adresse du No 995 au bureau de la Feuille d'Avis.

Agir sagement

c'est, pour les fiancés, de nous demander des offres pour *des ameublements*, ou encore mieux, de visiter nos expositions permanentes. Ayant toujours un grand stock de meubles en magasin, nous pouvons livrer très rapidement.

Possédant des *ateliers d'ébénisterie et de tapisserie* très bien outillés, sous la direction compétente de chefs ayant plus de 25 ans de pratique du métier, nous nous chargeons de l'exécution des travaux sur dessins spéciaux, et pouvons contenter les plus difficiles. Nos frais généraux sont réduits au strict minimum, et nos prix par conséquent très modérés.

AMEUBLEMENTS
SKRABAL & VŒGELI
PESEUX

Verrerie PYREX
pour cuire au four
cuisson parfaite des aliments
élégance de la table
propreté et hygiène
va directement du four sur la table
au
Grand Bazar Schinz, Michel & Cie

Chauffe-bains à bois
en bon état. S'adresser rue de la Gare 5, 1er, Peseux.

A VENDRE
à l'état de neuf

Un accumulateur électrique à eau chaude pour salle de bain, de 200 litres, avec thermomètre de température, courant triphasé, 190 volts, à 450 fr.

Un appareil chauffe eau électrique Therma de 20 litres, monophasé 190 volts, avec régulateur de température, 115 fr.

Un réchaud électrique Therma No 1901, monophasé 190 volts avec deux plaques de chauffe de 1000 watts chacune, 88 fr.

Ces appareils fonctionnent sur le courant du réseau de la Société Neuchâteloise d'Electricité.

Un potager d'occasion à bois, à feu renversé, de bonne construction, trois trous de 26 cm. avec couvercles et bouilloire en cuivre. Grandeur 77×65 cm., four 43×31 cm.

Ces appareils sont à enlever tout de suite.

S'adresser chez Alb. Spreng, installateur, Grand'Rue 2, Peseux.

LEGGINGS
noirs ou bruns
9.40
5% Timbres Escompte S. E. N. J.
CHAUSSURES
R. Christen

VENTE DE BOIS DE SERVICE

La Corporation de St-Martin, à Cressier, met en vente par voie de soumission, les bois de service de sa coupe martelée, division 9, soit :

150 m³ environ billons de sapin.
25 m³ environ billons de hêtre.

En outre le bois en grume provenant des chablis, soit :

80 m³ environ billons de sapin (secs).

Pour visiter, s'adresser à M. Charles Fallet, garde-forestier, à Enges.

Les soumissions devront parvenir au Président, M. Romain Ruedin, à Cressier, sous pli cacheté, jusqu'au jeudi 4 décembre, à midi.

Cressier, le 24 novembre 1924.

La Commission de Gestion.

Magasins ROSE-GUYOT
NEUCHATEL & CERNIER
Gilets de chasse
dep. Fr. 11.75
Sweaters
pour Garçons
depuis Fr. 4.95
pour Messieurs
depuis Fr. 8.25

Chauffe-eau électrique automatique
n'utilise le courant qu'au moment du tarif réduit de 6 centimes le kilowatt-heure
réalise une grande économie
Spécial pour : cuisines, cabinets de toilette, salons de coiffure, salles de bain, laboratoires
Renseignements et devis gratuits : **Usines Decker S. A.,** Bellevaux
OFFICE ELECTRO-TECHNIQUE S. A., Temple-Neuf 5

MODES
Mme B. DURST
TREILLE 2 AU 1er
BAISSE DE PRIX
SUR TOUS LES CHAPEAUX

NOUVELLES GALERIES
VIENNENT D'ARRIVER EN ÉNORMES CHOIX :
Faïences de Sarreguemines
Faïences de Lunéville
Services de table
Tasses - Plats - Assiettes
GARNITURES DE LAVABOS
Séries de Saladiers
Cache-pots
à des prix très avantageux
NOUVELLES GALERIES

Guarraz & Cie
Rues St-Maurice St-Honoré

MAISON SPÉCIALE DE TISSUS ET CONFECTIONS

Nous avons **tous les Prix** dans les articles

Robes pure laine, depuis Fr. 22.— à 150.—

Vareuses pure laine, depuis Fr. 21.— à 50.—

Peignoirs flanelle pure laine, depuis Fr. 22.- à 60.- veloutine depuis Fr. 11.50 à 28.—

Costumes pure laine, depuis Fr. 45.— à 150.—

Nos **MANTEAUX** Ecossais
Prix Fr. 28.— Grand choix en mouflon, velours de laine, peluche, etc.

Lainages ... Soieries ... Cotonnades

Seulement des marchandises de qualité vendues à des prix très avantageux.

Saisissez

l'occasion des fêtes de fin d'année pour offrir à vos parents et amis un pince-nez élégant, stable et léger ou une lunette écaille ou imitation munis de verres Punktal Zeiss, procurant une vue normale pour la distance et le travail, vous leur rendrez le service le plus apprécié.

L'Office d'Optique Perret-Peter Neuchâtel 9, Epancheurs
vous offre le plus grand choix aux prix les plus bas.
Exécution soignée de toute ordonnance de MM. les Oculistes. Atelier de réparations

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration
de la
Feuille d'Avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

A louer tout de suite, au centre de la ville, un

appartement

de trois pièces avec dépendances. Prix 1100 fr. S'adresser à l'Etude de Me Jules Barrelet, avocat, Neuchâtel.

A louer au plus vite logement de trois chambres et dépendances. S'adresser pour visiter, Faubourg de l'Hôpital 44, 2me étage. c.o.

A louer pour le 24 décembre,

un logement

de deux chambres, cuisine. S'adresser Hôpital 9, 2me.

A LOUER DÈS LE 24 DÉCEMBRE, à l'Ecluse, logement d'une chambre et dépendances. S'adresser Etude Guinand.

Peseux

A louer pour le 24 décembre ou époque à convenir, bel appartement de trois chambres, véranda, dépendances, jardin. S'adresser rue des Guches 10.

JOLI LOGEMENT

meublé de quatre pièces et toutes dépendances, confort moderne, garage. — S'adresser pour traiter et visiter au Bureau Louys Châtelain, architecte, faubourg du Crêt.

Belle propriété
à Neuchâtel

comprenant douze chambres et dépendances, chauffage central, véranda vitrée, loge de jardinier, grand jardin, verger, terrasse, serres, à louer pour époque à convenir.

Vue étendue sur la ville et le lac.

S'adresser à MM. Wavre, notaires, Palais Rougemont, Neuchâtel.

PESEUX

Rue de la Poste 39. A louer tout de suite ou pour époque à convenir, deux logements de cinq chambres, cuisine et dépendances, confort moderne, bain, chauffage central, jardin. Situation centrale. S'adresser à M. Alf. Rossier, installateur, Peseux. Téléphone No 106.

Pour cas imprévu, à remettre tout de suite ou époque à convenir, à Serrières,

bel appartement

trois chambres et toutes dépendances, jardin, dans immeuble neuf, exposé au soleil. S'adresser Case transit 3796 ou téléphone No 7.32 entre 9 et 10 h. du matin.

A LOUER

à Saint-Blaise, deux appartements de quatre et six chambres et dépendances, et un atelier pour une dizaine d'ouvriers. Pour renseignements, s'adresser Louis Thorens, notaire, à Saint-Blaise. c.o.

A louer à un jardinier une

propriété

aux abords immédiats de la ville, avec un logement, une étable pour deux vaches, grand jardin potager, verger et quelques poses de champs. Entrée avril 1925. Ecrire sous chiffres J. P. 975 au bureau de la Feuille d'Avis.

RUE DU SEYON, logement de trois chambres et cuisine. S'adresser, le matin, Etude G. Etter, notaire.

POUR ST-JEAN, à louer dans belle situation, un appartement de six chambres et dépendances. Conviendrait aussi pour bureaux, cabinet de médecin ou dentiste, administration, etc. — S'adresser, le matin, Etude G. Etter, notaire.

CHAMBRES

A LOUER DÈS LE 24 DÉCEMBRE, rue de l'Hôpital, une chambre indépendante non meublée. S'adresser Etude Guinand.

Jolie chambre, chez Mme Ernst, Orangerie 2.

Jolie chambre

avec bonne pension. — Pension Weber, Vieux-Châtel 11.

CHAMBRE
au soleil, avec pension. Faub. de l'Hôpital 66, rez-de-chaussée.

Boine 3

Belle grande chambre, avec pension soignée.

Chambre meublée, pour ouvrier. Grand'Rue 14, entrée Chavannes.

Belle chambre meublée, au soleil, pour monsieur. Vue, chauffage central. Villamont 29, 3me, à droite.

Belle grande chambre

au soleil. Pourtalès 13, 2me, à gauche.

CHAMBRE
en face de la poste, belle vue. St-Honoré 2, 4me.

Belle grande chambre

à deux lits (éventuellement non meublée). Louis Favre 23. c.o.

Chambre meublée. Faubourg du Lac 3, 3me, à gauche.

Belle chambre pour monsieur. Louis Favre 30, 2me. c.o.

Chambre meublée, 25 fr. Villamont 25, rez-de-chaussée. c.o.

Jolie petite chambre. Terreaux No 5, 2me. c.o.

Jolie chambre bien meublée, pour monsieur rangé. — Rue Pourtalès 5, 2me.

Belle grande chambre, au soleil, balcon. Sablons 14, 2me, g.

Belle chambre

meublée, pour personne tranquille. Terreaux 4, 1er.

Jolie chambre, chauffable, confort. Evole 33, 1er, à g. c.o.

Belle grande chambre meublée, à un ou deux lits, chauffable, disponible tout de suite ou époque à convenir. S'adresser 1er Mars 14, rez-de-chaussée, à gauche, le soir dès 7 heures. c.o.

Chambre indépendante, confortable et chauffable. St-Honoré 12, 4me.

Belle chambre au soleil, vue sur le lac, avec ou sans pension. S'adresser Wenker, Quai Ph. Godet 4.

Chambre meublée, indépendante. St-Maurice 11, 4e à g. c.o.

Jolie chambre meublée ou non pour monsieur. — Faubourg du Lac 21, 2me.

CHAMBRE ET PENSION
pour jeunes gens. Halles 11, 3me.

Belle chambre, au soleil. — Orangerie 2, 2me.

CHAMBRE MEUBLÉE
pour monsieur. Coq d'Inde 24, 2me, face.

LOCAT. DIVERSES

GRAND LOCAL POUR ATELIER, bien éclairé, à louer, au quartier des Sablons. S'adresser, le matin, Etude G. Etter, notaire.

POUR ST-JEAN, à louer au centre de la ville, magasin avec grand arrière-magasin. S'adresser, le matin, Etude G. Etter, notaire.

Demandes à louer

On demande à louer ou à acheter pour fin mars ou époque à convenir,

petite maison

de trois ou quatre chambres, non loin du lac. Offres écrites avec prix à N. 992 au bureau de la Feuille d'Avis.

Petit ménage, de deux personnes, cherche pour le 24 juin 1925, dans maison d'ordre,

appartement

confortable de trois ou quatre chambres, avec chambre de bain, ou éventuellement petite maison de cinq chambres. Ecrire sous A. B. 986 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune ménage cherche à louer pour le 24 décembre 1924,

petit appartement

bien ensoleillé et si possible avec terrain de culture. Offres sous S. J. 996 au bureau de la Feuille d'Avis.

Fiancés cherchent pour mois de février ou mars,

BEL APPARTEMENT

de trois ou quatre chambres, dans maison d'ordre, avec toutes dépendances, éventuellement avec salle de bain. Ecrire sous chiffres J. S. 997 au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFRES

Demoiselle (30 ans, musicienne), cherche une place de

VOLONTAIRE

Prière d'écrire à M. R. 967 au bureau de la Feuille d'Avis.

Fille

d'âge raisonnable, au courant des soins à donner aux malades, cherche place auprès de dame ayant besoin de soins, éventuellement auprès d'enfants. — Offres écrites à S. 999 au bureau de la Feuille d'Avis.

ON CHERCHE

pour jeune Suissesse allemande, place dans bonne famille de Neuchâtel ou environs, où elle aurait l'occasion d'apprendre à cuire. Adresser offres à Edouard Schaller, facteur, Gross-Bösingen (Fribourg).

JEUNE FILLE

de Suisse allemande, 16 ans, cherche place pour aider au ménage. Adresser offres écrites à C. 978 au bureau de la Feuille d'Avis.

PLACES

On cherche bonne

fille de cuisine

ayant déjà été en service. S'adresser à l'Hôtel de la Croix-Bleue, Neuchâtel.

On demande

une personne de confiance pouvant faire seule un petit ménage modeste (deux fillettes de 7 et 9 ans). S'adresser Henri Rossel, maison du restaurant du Chasseral, Neuveville.

On demande pour petit ménage soigné, une

bonne à tout faire

parlant français. — S'adresser Port-Roulant 10, 1er, à droite.

On demande

jeune fille

ayant déjà été en service, pour les travaux du ménage. S'adresser à Mme Lutz-Berger, Fahys No 111.

Jeune fille

de 16 à 17 ans est demandée pour aider au ménage ; entrée immédiate. S'adresser Boulangerie Grandjean, Bevaix.

EMPLOIS DIVERS

Bourgeois de Neuchâtel
comptable

ayant famille, possédant superbe écriture rapide, cherche situation. Connaît bien français, allemand et assez d'anglais. — Certificats de 1er ordre. Ecrire sous C. E. T. 991 au bureau de la Feuille d'Avis.

Beaux bénéfices

à revendeurs actifs, capables de vendre produits de vente facile, indispensables dans les ménages. Ecrire en demandant conditions à la Société « UNIC », 37, Roseraie, Genève. JH 915 L

On cherche une

jeune fille

de toute confiance, pour tenir un petit magasin. S'adresser à M. Dupuis, rue de Flandres 5.

JEUNE FILLE AU COURANT DES TRAVAUX DE BUREAU est demandée pour deux ou trois mois, dès le 1er décembre. Envoyer les offres par écrit avec prétentions et renseignements à C. A. 987 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande pour la vente d'une œuvre nationale de 1er ordre et d'un placement facile,

COURTIER

bien introduit auprès de la bonne société. Gain facile et sérieux. S'adresser, le 1er décembre, Hôtel Terminus, de 11 h. à midi.

Chauffeur

Jeune chauffeur expérimenté, ayant travaillé dans un garage, cherche place pour la conduite d'une voiture ou camion. Offres écrites sous Z. N. 973 au bureau de la Feuille d'Avis. c.o.

Jeune homme de 20 ans cherche place de

VOLONTAIRE

dans un bureau de la place ou environs, pour se perfectionner. Petits gages désirés. Faire offres par écrit sous chiffres V. B. 976 au bureau de la Feuille d'Avis.

Deux jeunes
sommelières

très capables et bien recommandées, demandent place dans bon établissement, de préférence à Neuchâtel ou environs. Entrée le 1er ou 15 décembre. Adresser demandes sous F. Z. 878 N. Publicité F. Zweifel & Co, Hôpital No 8, Neuchâtel. FZ 878 N

Jeune Zuricoise, ayant terminée avec succès son apprentissage désire se placer chez bonne

couturière

pour se perfectionner dans le métier et pour apprendre la langue française, de préférence dans bonne maison où elle pourrait prendre pension. Entrée en février ou mars. Adresser offres à Mme Eigenheer, Corcelles sur Neuchâtel.

LA SOCIÉTÉ ŒRLIKON, Usine d'Ornans (Doubs), demande

de bons ouvriers

outilleurs, ajusteurs, raboteurs, bobineurs et petits mécaniciens. Adresser offres à l'Usine en indiquant âge, situation de famille, références et prétentions.

Apprentissages

Je cherche pour ma fille âgée de 16 ans une place chez bonne

lingère

pendant six mois, pour finir son apprentissage, dont 18 mois ont été faits en Suisse allemande. Bon certificat. Ecrire à Z 985 au bureau de la Feuille d'Avis.

PERDUS

Perdu, depuis trois à quatre semaines, un

manchon en skunks

Prière de le rapporter contre récompense à Mme Pierre de Meuron, Vieux-Châtel 5.

Objets trouvés

à réclamer au poste de police
Une boîte compas.
Une broche barette.

A VENDRE

A vendre 1000 kg. de

belle paille de blé

A la même adresse, une malle, à l'état de neuf, à choix sur deux, prix 20 fr. S'adresser à J. Gaffner, Cornaux.

A vendre un

lit bois dur

deux places, une couleuse No 1, et un potager à gaz, trois feux, en parfait état. S'adresser Bellevaux 18, 1er.

A VENDRE

un piano, un joli garde-manger, des coussins brodés non montés. S'adresser Ecluse 13, 1er, à dr.

6 bicyclettes hommes

50 fr. pièce, Hermann Spiess, place du Marché.

C'est toujours

Au Bûcheron

que l'on trouvera les plus beaux et meilleurs meubles.

Grand choix de chambres à coucher et salles à manger aux plus bas prix, travail garanti sur facture.

Maison de confiance.

M. REVENU Ecluse 20

A VENDRE

grande berce en fer, complète, ainsi qu'un pousse-pousse, le tout en parfait état. S'adresser chez TESTUZ, Fahys 1.

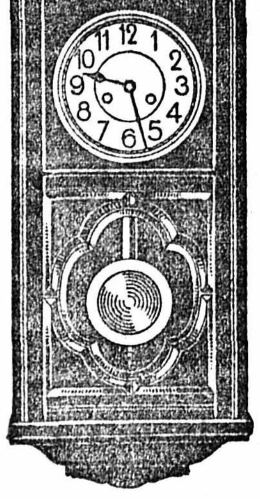

Régulateurs

payables Fr. 5.— par mois. — Escompte au comptant. — Sonnerie heures et demi-heures. — Jolis cabinets, façon moderne. Sonnerie ¾. — Sonnerie Westminster.

Magasin d'horlogerie
AVENUE DE LA GARE 3
près du Collège des Terreaux
D. ISOZ, Neuchâtel

Avis aux amateurs de chiens

A vendre très jolis

chiens de salon

petite race, tout blancs, à longs poils. S'adresser place des Halles 2, 1er.

Pinscher

poivre et sel, mâle, âgé de deux ans, très bon gardien, à vendre. Pédigrée. Adresser offres sous P 3225 N à Publicitas, Neuchâtel. P 3225 N

Canaris Harz

à vendre, beau choix de chanteurs avec roulades variées et profondes à Fr. 18.—, 20.— et 25.— pièce. Ed. Vuille-Robert, Ponts-de-Martel (Neuchâtel).

Veaux mâles

et petits porcs à vendre. S'adresser à l'Ecole cantonale d'agriculture, Cernier. R 1254 C

Beau jeune boeuf

de travail, âgé de 2 ans ½, à vendre. S'adresser à Marcel Richard, Coffrane.

A vendre 15 beaux

porcs à l'engrais

S'adresser à Alfred Gutknecht, Marin.

Gibier

Lièvres extra à Fr. 1.75 le ½ kg.
Poulets » 2.25 »
Dindes » 2.25 »
Chevreuils, etc.

COMESTIBLES F. PAVID
Tél. 49 Yverdon Tél. 49

Beau veau génisse,
paille pour la vigne

en paquets et

pommes de terre

printannières, blanches, chez Jules Mollier, Bevaix.

Tables en marbre

130×65 et 140×65 cm., à vendre. S'adresser, le matin, rue de l'Hôpital 19, 1er, de 11 à 1 h. ½.

Poussette anglaise

en bon état et un vélo d'homme, à vendre. S'adresser Sablons 3, rez-de-chaussée, à gauche.

Demandes à acheter

Piano

On demande bon piano, au comptant. S'adresser par écrit sous chiffres P. O. 980 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pfaff, Place Purry 7, achète argenterie et vieux bijoux or et argent.

Peseux

On cherche à acheter à Peseux, quartier gare, une villa de un ou deux logements. Offres détaillées par écrit sous V. P. 990 au bureau de la Feuille d'Avis.

AVIS DIVERS

On demande commanditaire avec apport 100.000 fr. dans commerce prospère. Etude Brauen, notaire.

Leçons d'anglais

méthode phonétique si on le désire, Miss Thornton, 6, Avenue du 1er Mars, 3me.

On cherche à Neuchâtel ou environs,

PENSION

dans très bonne et gentille famille, pour jeunes gens suivant les écoles de la ville. — Trois chambres nécessaires. Vie de famille. Ecrire à L. M. N. 993 au bureau de la Feuille d'Avis.

Famille de Romanshorn désire placer (à Pâques), son fils de 16 ans, dans famille chrétienne de Neuchâtel ou environs, en vue d'apprendre la langue française, et en

ÉCHANGE

de garçon ou jeune fille désireux d'apprendre la langue allemande. Adresser offres à Mme Müller, J.-J. Rousseau 6, Neuchâtel.

HUILERIE

ouverte tous les MARDIS et VENDREDIS

Mouture pour bétail
CONCASSAGE

Se recommandent :
JOHNER FRÈRES
VILLAREPOS près **Avenches**

NEUCHATEL
SALLE DE CONCERTS DU CONSERVATOIRE
Vendredi 5 décembre 1924
à 8 h. 30 du soir

CONCERT

donné par la

BARONNE OLGA de KORFF

CANTATRICE

des Concerts classiques de Monte-Carlo et des Grands Concerts de Londres

Au programme œuvres de : Giordani, Mozart, Schumann, Debussy, Gretchaninoff, Moussorgsky, Weckerlin, Fontenailles, Chaminade, Bemberg, Tosti, Massenet, Léoncavallo.

AU PIANO :
M. Rod. SANTI, Professeur au Conservatoire

PRIX DES PLACES : Fr. 3.30, 2.20. — Billets chez Fœtisch et à l'entrée de la salle.

LES CINÉMAS — **Au Cinéma Palace** — LES CINÉMAS

„LE VOLEUR DE BAGDAD“ prolongé

Tous les soirs de la semaine écoulée, cela n'a été qu'un même cri. Comment ! plus de place !... Mais alors ?

Mais alors, la direction du Cinéma Palace a décidé de prolonger d'une semaine encore la présentation de ce film étourdissant dont chacun parle et que chacun veut avoir vu.

Douglas, en effet, s'y révèle un charmeur, par son aisance, sa grâce, sa souplesse d'athlète élégant et sa perpétuelle bonne humeur.

Voilà bien le cinéma divertissant, qui vous sort complètement des préoccupations journalières et vous amuse, grands et petits.

Ayez soin, toutefois, de retenir vos places par téléphone, car le soir, au guichet, il est trop tard.

Cet après-midi à 3 h. : Grande matinée pour les enfants, autorisée par la Commission scolaire

Mercredi 3 décembre, à 20 h. 15
au Grand Auditoire des Terreaux

De l'école
à la vie pratique

Conférence publique et gratuite

donnée sous les auspices de „Pro Juventute“
par Mlle **L. Schmidt,** du Bureau d'Orientation professionnelle

CONFÉRENCES PUBLIQUES ET GRATUITES

organisées par la Section Neuchâteloise de l'Association Populaire Catholique Suisse

du lundi 1er décembre au vendredi 5 décembre
à 20 h. 15
à l'Aula de l'Université

LA CULTURE ET LA VIE

LUNDI 1er DÉCEMBRE : *La Culture Littéraire et Historique*, par M. GONZAGUE de REYNOLD, professeur de Littérature française à l'Université de Berne.

MARDI 2 DÉCEMBRE : *L'Idée Catholique de Culture*, par le R. P. de MUNNYNCK, O. P., Professeur de Philosophie et Recteur de l'Université de Fribourg.

MERCREDI 3 DÉCEMBRE : *La Réalité de la Vie Mystique*, par le R. P. DURIAUX, O. P.

JEUDI 4 DÉCEMBRE : *La Discipline Scientifique*, par M. ARTHUS, Professeur de Physiologie à la Faculté de Médecine de Lausanne.

VENDREDI 5 DÉCEMBRE : *L'Art pour l'Art*, par le R. P. de MUNNYNCK, O. P., Professeur de Philosophie et Recteur de l'Université de Fribourg.

NEUCHATEL - TEMPLE DU BAS

Mercredi 3 décembre, à 20 h. 15

Un seul concert extraordinaire par la musique du

31e Régiment d'Infanterie de Paris

(65 exécutants)

Direction : Capitaine FLOT, Officier de la Légion d'Honneur

AU PROGRAMME œuvres de :
G. Charpentier, Massenet, Léoncavallo, Bizet, G. Doret, G. Balay, Rabaud

Billets de Fr. 1.65 à 5.50 chez Fœtisch Frères S. A., Neuchâtel.

A SERRIÈRES
Halle de gymnastique
SAMEDI 29 NOVEMBRE, à 20 heures

Grande Soirée
théâtrale et gymnastique

organisée par la Société Fédérale de gymnastique de Serrières avec le concours de l'orchestre « La Mascotte »

PRIX DES PLACES (timbre compris) : Fr. 1.20 et —.80, Enfants Fr. —.40.

BAL Après l'exécution du programme **BAL**

CAFÉ-RESTAURANT DU THÉATRE
NEUCHATEL

SALLES A MANGER AU PREMIER ÉTAGE
SPÉCIALITÉS DE SAISON :

Faisan, Perdreau, Caille, Civet de lièvre ; Oison aux marrons, Poularde de Bresse, Pâté de foie gras de Strasbourg et terrines. Homard frais, Langouste à l'américaine, Caviar, Beluga Malosol, etc.

DINERS et SOUPERS à partir de Fr. 3.—

Au café : L'ORCHESTRE **VIRGILIO** (grand succès)

Téléphone 619 Se recommande,
Ch. SCHWEIZER, restaurateur.

Pour toutes Assurances, Vie, Accidents, Responsabilité civile, Automobiles,

adressez-vous aux Compagnies

“Zurich” — Compagnie d'Assurances contre les Accidents et la Responsabilité Civile

“Vita” — Compagnie d'Assurances sur la Vie (fondée par la “Zurich”)

représentées par

E. Camenzind
Agent général
8, rue des Epancheurs, Neuchâtel

1re Exposition d'oiseaux chanteurs et d'agrément
à Neuchâtel

BRASSERIE DU MONUMENT, 1er étage,
les 29 et 30 novembre

Ouverture de 9 heures à 21 heures
Entrée : Adultes, fr. 1.— Enfants, fr. —.40

Hôtel du Dauphin - Serrières

Dimanche 30 novembre
dès 14 heures et 20 heures

GRAND BAL

à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle

Orchestre Bant You Jazz

Repas de noces et sociétés, cuisine soignée

Se recommande : Lina Surdez.

„RECORDAM“

Samedi 29 novembre 1924
dès 20 heures

Grand match au loto

CAFÉ STRAUSS — 1er ÉTAGE

Invitation très cordiale aux amis et connaissances de la Société

LE COMITÉ

Cercle de la fanfare italienne

SAMEDI 29 NOVEMBRE, dès 20 heures

Match au loto

organisé par la FANFARE

SUPERBES QUINES. Poulets, Salamis, Charcuterie.
Invitation aux membres et aux amis de la Société.

LE COMITÉ.

CAFÉ DE LA GARE DU VAUSEYON

Dimanche 30 novembre

Grand match au loto

organisé par la

Société de chant „La Brévarde“

Se recommandent : *La Société et le Tenancier.*

Société de tir „L'Union“ - Hauterive

Matches au loto

le samedi 29 novembre, RESTAURANT LINDER
le dimanche 30 novembre, dès 14 h.,
RESTAURANT DE LA GRAPPE

Belles quines

DANSE DANSE

HOTEL DU VIGNOBLE, PESEUX

Dimanche 30 novembre, dès 14 h.

MATCH AU LOTO

organisé par la Chorale Ouvrière l'« Essor » de Peseux

Superbes quines. — MOUTON — Panier surprise. — MOUTON Mont-d'Or, Pains de sucre, Jambons, Saucissons, Charcuterie de campagne

Dès 10 h. ½ : MATCH APÉRITIF

Se recommandent : la Société et le Tenancier.

Faire de la Publicité coûte. N'en pas faire coûte davantage.

La Publicité est le plus court chemin d'une affaire à une autre.

Couturière

se recommande pour tous travaux et transformations. Atelier Ernst, Orangerie 2.

On demande une jeune

femme de ménage

propre et active, pour travail régulier un jour par semaine. S'adresser après 6 heures, rue Fleury 15.

AVIS MÉDICAUX

Dr Steinhäuslin
Peseux
a repris ses occupations

Docteur M. Dardel

Maladies nerveuses

pas de consultations aujourd'hui

DOCTEUR

Laurent PETITPIERRE

de retour

Remerciements

Madame Veuve Fritz ROSSELET-BÉGUIN et ses enfants, ne pouvant répondre individuellement à toutes les marques de sympathie qui leur ont été données, remercient sincèrement toutes les personnes qui de près ou de loin ont pris part à leur deuil.

Peseux, 28 novembre 1924.

BAISSE DE PRIX

sur les

MANTEAUX pour DAMES

Série I pour jeunes filles, longueur 110-120 cm. 14.50

Série II pour dames, marine, vert, gris, etc. 19.50

Série III pour dames, différents genres et qualités, 25.-

Série IV pour dames, velours de laine, drap, mouflon, etc., différentes couleurs, 29.50

Série V pr dames, velours de laine, mouflon, toutes teintes, 39.50

Série VI velours de laine, toutes teintes, 55.-

Tous les autres manteaux non compris dans les séries sont également baissés

JULES BLOCH, Neuchâtel

SOLDES ET OCCASIONS

NOUVELLES BAISSES DE PRIX

Tomates concentrées Casalinga «Seethal»

boîtes à clefs : 100 gr. 200 gr. 1/2 kg. 1 kg.

-.35 -.55 1.10 2.10 net

Thon à l'huile et à la tomate «Provost Barbe»

boîtes à clefs : 125 gr. 250 gr. 500 gr. env.

-.60 1.20 2.40 net

dans les succursales **CH. PETITPIERRE**

AMEUBLEMENTS J. PERRIRAZ

Faub. de l'Hôpital 11

Beau choix de mobiliers de salles à manger, composés d'un buffet de service deux corps, une table à allonges, six chaises, le tout en bois dur, depuis *566 francs*

Buffets de service deux corps, avec ou sans niche, tout bois dur depuis *360 francs*

Livraison franco à domicile ou gare du domicile.

Téléphone 99 *Livraison prompte et soignée.*

Grand Bazar Parisien

Nouveaux arrivages en

BAS

dans les teintes mode, qualités irréprochables et appréciées des personnes se fournissant dans la maison.

Véritables BAS Lys et Lysar

Grand Bazar Parisien

MODE

BAISSE DE PRIX

Tous nos chapeaux **garnis** et **formes** en séries, depuis 3.50

PROFITEZ !

AUX ARMOURINS S.A.

NEUCHATEL

Faites un essai

des délicieux bricelets au beurre et cornets pour la crème, de la fabrique E. Elzingre, Parcs 77, Neuchâtel.

En vente au magasin Parcs 77 et au magasin de M. Ch. Prisi, rue de l'Hôpital No 10.

PAPETERIE CENTRALE

A. BESSON **IMPRIMERIE** Grand'Rue 4

Cartes de visite pour catéchumènes

PRIX SPÉCIAUX

FAIRE-PART FIANÇAILLES, MARIAGE

La huitième femme de Barbe-Bleue

d'après le succès théâtral d'**Alfred SAVOIR.**

UNE SUPERPRODUCTION PARAMOUNT.

Le film **La huitième femme de Barbe-Bleue** sera un immense succès sinon nous devrions désespérer de la puissance de la cinématographie.

DÈS JEUDI 27 NOVEMBRE, AU

CINÉMA DU THÉATRE

Prière de retenir ses places à l'avance. Caisse ouverte chaque jour de spectacle dès 14 heures. — Téléphone 13.55 et 13.54

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

POUR LUI !

PAR 43

ALICE PUJO

II

Sur la Côte d'Azur

Avec l'aide de lord Arden, revenu exprès de Nice, où il avait trouvé de confortables chambres dans une modeste pension de famille, Tremaine fut transporté en toute sécurité et le voyage s'effectua dans les meilleures conditions.

Le malade était heureux de s'installer pour l'hiver ; il espérait beaucoup du climat de Nice et des soins d'un docteur renommé.

Pourtant, il fut long à se remettre de cette dernière crise ; il lui était resté une nervosité singulière, des accès d'impatience et de mélancolie dont il demandait pardon à sa femme avec des mots touchants de reconnaissance et de tendresse.

Peu importait à Sybil qu'il fût gai, qu'il fût maussade ou nerveux, elle restait la même, immuablement douce, résignée et dévouée sans relâche. Sa vie était celle d'une sœur de charité ; nuit et jour, le premier appel du malade la trouvait prête à y répondre.

Après Noël, avec les premiers effluves du printemps si hâtif dans ces régions privilégiées, la fièvre disparut soudain, l'appétit revint et le jeune homme s'achemina lentement vers la convalescence.

Lord Arden, qui était un vieil habitué de Cannes et de Nice, désignait souvent à ses amis des connaissances rencontrées au hasard de sa vie nomade. Un jour, il vint à eux, accompagné d'un homme âgé d'une quarantaine d'années, à l'allure militaire. Ils venaient de se rencontrer. Lord Arden présenta son ami :

« Colonel Kingston, de passage à Nice et sur le point de rejoindre l'armée des Indes. Un vieil ami de ma famille. »

Tremaine, toujours simple et cordial, eut vite fait connaissance ; le plaisir de causer de la vie hindoue et d'entendre des nouvelles des quelques amis qu'il avait sur cette partie du globe lui fut une heureuse diversion.

— Et quand repartez-vous ? demanda-t-il au colonel.

— Après-demain. Je dois être à Nouballa dans trois semaines.

— Nouballa... Richard se tourna vers sa femme. N'est-ce pas là qu'était caserné votre... oncle, votre cousin ? le capitaine Rashleigh, enfin !

Sybil était absorbée par un point difficile de sa broderie. Elle resta la tête baissée.

Le colonel Kingston ne lui donna pas le temps de répondre.

— Rashleigh... Comment donc. Il a été sous mes ordres là-bas pendant cinq ans. Il a eu ses galons de commandant à la dernière promotion, et nous sommes toujours dans le même régiment.

— Nous avons su, reprit Tremaine, qu'il était reparti pour l'Inde... N'est-ce pas, Sybil ? c'était par une lettre de votre grand'mère, très peu de temps après notre mariage.

— Oui, reprit Kingston, nous en fûmes assez surpris. Rashleigh aurait pu rester une année dans ses foyers, lorsque nous le vîmes revenir tout à coup et reprendre la vie des camps sans avoir profité jusqu'à la fin de son temps de permission, drôle de goût !

— N'est-il pas un peu bizarre ? dit Tremaine.

— Il a toujours été un homme peu expansif, depuis son dernier congé, il est revenu plus silencieux que jamais, surtout au début on aurait cru qu'il lui était arrivé un malheur, il ne va plus dans le monde, au désespoir des dames pourvues de filles à marier. Le commandant Rashleigh est un beau parti.

Lord Arden prit part à la conversation.

— J'ai entendu parler de lui par des cousins à moi, parents éloignés de lady Elisabeth Rashleigh de Dene Court. Ce fameux capitaine, m'avait-on dit, était fiancé à sa cousine, miss Rashleigh. Le mariage a-t-il eu lieu ?

— Ce mariage semble être tombé dans l'eau définitivement, répondit le colonel. Rashleigh a déclaré un jour devant moi qu'il ne se marierait jamais...

— Et il fera aussi bien ! dit Tremaine en riant. Avec son caractère d'ours, je ne le crois pas fait pour rendre une femme heureuse.

— Et vous, mon jeune ami ? dit le colonial en se tournant vers lord Arden, à quand votre tour ?

— Oh ! moi, dit d'un ton embarrassé le jeune lord, je ne suis pas pressé. J'ai le temps d'attendre...

Involontairement, il tourna les yeux du côté de Sybil. Le colonel suivit son regard et s'aperçut que la jeune femme était devenue très pâle et que ses doigts tremblaient sur son ouvrage.

. . . . . .

Deux mois environ se sont écoulés depuis cette soirée. Nous nous permettons, une fois de plus, de transporter nos lecteurs au delà des mers.

C'est, cette fois, sur un toit transformé en terrasse, sous un ciel parsemé d'une profusion d'étoiles, dans le climat humide et chaud des nuits asiatiques.

Nous sommes à Umballa, dans une petite maison à l'européenne, située au milieu de palmiers géants, de bambous et d'eucalyptus odorants.

Le maître du lieu est à demi renversé dans un rocking.

Un de ses amis, son hôte, savoure un cigare dont la fumée bleuâtre s'enroule en volutes dans l'air transparent.

Un beau chien épagneul, de couleur feu, est couché tout de son long sur les dalles où il cherche quelque fraîcheur.

— Voilà bien votre veine, dit l'invité, rompant le silence, vous êtes à peine de retour depuis dix-huit mois et vous allez être forcé de rentrer en Europe.

— Forcé? Pourquoi? Nullement. Je me trouve fort bien ici et je n'ai pas envie de revoir si tôt la vieille Europe.

Mon pauvre oncle serait enterré depuis longtemps lorsque j'arriverais... en outre, mon honorée tante, lady Rashleigh, est une personne de grand mérite, qui n'a besoin des conseils de personne.

— Vous êtes bien décidé à ne pas partir, commandant ?

— Absolument. J'ai écrit aujourd'hui même que je différais mon retour jusqu'à une date indéterminée. Je donne mes instructions par écrit quant à l'ordre des funérailles, et mon notaire est intelligent et assez honnête pour s'occuper sans moi de la succession. Je désire qu'à Dene Court tout reste en l'état où l'avait laissé mon oncle regretté... jusqu'à nouvel ordre... plus tard...

— C'est égal, mon cher, vous n'êtes pas banal ; vous héritez d'un château, d'un magnifique domaine et d'un titre, et vous êtes aussi peu pressé d'aller prendre possession de vos Etats que s'il s'agissait d'un autre.

— On se passera fort bien de ma présence. Qu'irais-je faire là-bas ?

— Jeter le coup d'œil du maître. Enfin, mon cher ami, ce que je tenais à vous dire, c'est que si vous avez besoin d'un nouveau congé pour aller chez vous, je suis à votre disposition.

— Merci, dit laconiquement lord Rashleigh, j'aurai recours à votre bonne obligeance si les choses prennent une tournure imprévue qui nécessiterait ma présence.

Tant qu'il plaira à lady Rashleigh d'habiter le château, je n'y ferai aucune objection, et moi je me trouve fort bien ici.

Ils se turent. Une douce somnolence s'emparait d'eux. Lord Rashleigh caressait la tête de l'épagneul qui n'était autre que Fox.

La pauvre bête avait montré un tel désespoir après le départ de sa maîtresse, que Rashleigh s'était décidé à la prendre avec lui.

C'était le seul souvenir de son histoire sentimentale, et Brian s'était si fort attaché à l'intelligent animal que le commandant et son chien étaient devenus inséparables.

— Ah ! à propos, dit soudain le colonel, je ne vous ai pas dit que, pendant mon court passage à Nice, j'ai rencontré quelqu'un attaché de près ou de loin à votre famille.

— Je n'ai plus d'autre famille, outre ma belle-mère, Mrs. Rashleigh, que la tante dont je viens de parler et sa fille.

— Attendez donc ! ce doit être une petite cousine à vous ou une nièce éloignée. Nous avons dîné ensemble trois jours avant mon embarquement.

— C'était à Nice, dit Rashleigh, intrigué, je ne vois pas...

— Si, si. Une toute jeune femme avec un mari infirme. Il a pris les fièvres à Calcutta. C'est un ex-officier... Ah ! impossible de me rappeler le nom. Sa jeune femme est de votre pays de Lynnchester, ou, du moins, elle y a été

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Choix magnifique
Teintes mode
Bas de laine

Bas de laine noire 2.95
laine cachemire, bonnes qualités,
la paire 6.95 4.95 3.95 3.50

Bas de laine 2.50
côtes 1×1, la paire 3.95 2.95

Bas de laine
côtes 1×1, pour enfants, en noir et brun cuir — BAS PRIX

Bas de laine
cachemire, très souple, beau noir,
la paire 2.65

Grands Magasins
Au Sans Rival
PLACE PURRY
Rayon spécial de **BAS**

Bas de laine couleurs 3.45
belle laine cachemire, la paire 8.75 6.95 4.95

Bas laine jaspée 3.50
nuances assorties, la paire 6.95 4.95

Bas bon coton épais, avec pieds de laine, la paire 3.75

Bas avec la semelle en laine la paire 3.25

LE
GRAND BAZAR PARISIEN
vous offre un choix complètement renouvelé de
Casquettes sport
pour messieurs et garçons, dans tous les prix
Bérets alpins, serre-têtes cuir pour auto
GRAND BAZAR PARISIEN

Dans votre intérêt
venez examiner l'exposition de meubles au magasin
A. Thiébaud, à Peseux
Rue de Corcelles 13
Chambres à coucher, tout en bois dur, depuis 450 fr.
Salles à manger, tout en bois dur, depuis 465 fr.
Bonnes literies à prix très avantageux.
Travail garanti sur facture.
Je me rends à domicile sur demande avec mes catalogues.

MEUBLES DE BUREAU
BOSS & FRÈNE
Neuchâtel
St-Honoré 3 Téléph. 15.05

Demandez notre **GRAND ALBUM 1924**
en communication, vous y trouverez entre autres
Salles à manger, façon **noyer ciré** (8 articles), à fr. **535.—** et fr. **635.—**
Chambres à coucher, façon **noyer ciré** (4 articles), à fr. **770.—**, etc.
BACHMANN & Cie
FABRIQUE DE MEUBLES
TRAVERS

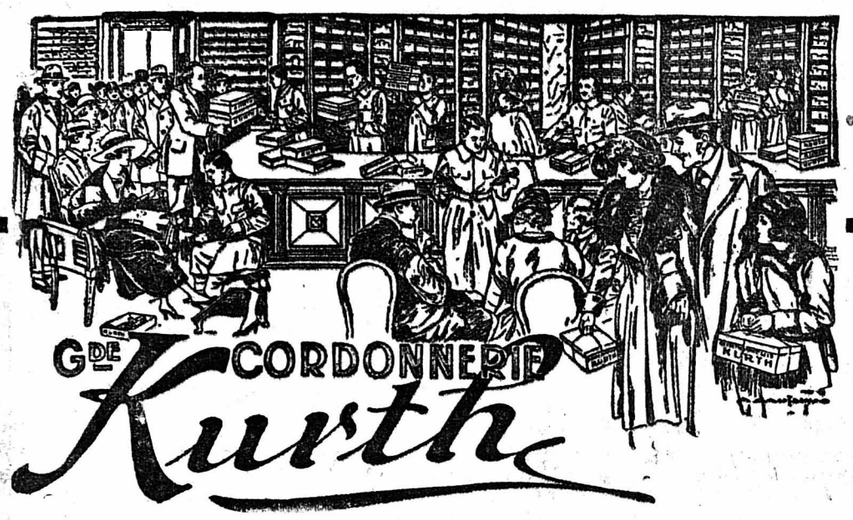

GDE CORDONNERIE
Kurth
Le transfert de nos magasins à la
Rue du Seyon et Place du Marché
se fera dans quelques jours. Jusqu'à ce moment, nous faisons sur tous les articles, malgré les prix déjà réduits, encore un
Rabais spécial de 10 %
Grande Cordonnerie J. Kurth
Neuchâtel, Place de l'Hôtel de Ville

GRAND BAZAR
SCHINZ, MICHEL & Cie
Rue Saint-Maurice 10 — NEUCHATEL
Les étalages pour les Fêtes sont terminés
Nous prions instamment notre clientèle, dans son propre intérêt, de ne pas attendre aux derniers jours de décembre pour faire ses achats.

La 177 BH
Peugeot
est certainement la 10 CV, la plus merveilleuse actuellement sur le marché. Elle a en effet :
un moteur 68/105 nerveux et durable,
un pont arrière silencieux et robuste,
un appareillage électrique 12 volts au point,
une carrosserie moderne des mieux comprises.
Et pourtant son prix n'est que de francs français 21,000 prise à l'usine, extra luxe 23,500.
Essais et démonstrations à l'AGENCE EXCLUSIVE
GARAGE PATTHEY
SEYON 36 Téléphone 16

Occasions pour fiancés
Pour cause de départ, à vendre une superbe chambre à coucher, ainsi qu'une salle à manger, le tout à l'état de neuf. — Occasion sans pareille. — S'adresser à la Librairie E. DUBOIS, rue des Poteaux 3, Neuchâtel.

Société coopérative de Consommation
THON
à l'huile et à la tomate « Provost Barbe »
la boîte de 125 gr. Fr. -.65
la boîte de 245 gr. 1.30
la boîte de 490 gr. 2.60
Filet de Thon
à l'huile et à la tomate « Provost Barbe »
la boîte de 125 gr. Fr. -.70
la boîte de 205 gr. 1.20
Inscription sur le carnet pour la ristourne

Entreprise de Serrurerie
Louis Guillot
Ecluse 21 NEUCHATEL Tél. 11.16
BATIMENTS - RÉPARATIONS
FERRONNERIE D'ART
Lustres pour appartements du plus riche au plus simple
Lampes à pied - Lampes de piano - Plafonniers
Appliques - Lanternes, etc.
Exécution de travaux fer forgé d'après croquis ou indications
Ferrures anciennes et modernes
VOIR LES VITRINES Se recommande.

L. Maire-Bachmann
NEUCHATEL - Rue Petits Chênes 6
Tissus en tous genres - Velours - Soieries
Articles pour trousseaux
recommande ses marchandises pratiques et solides à prix très modérés. — Envois franco d'échantillons sur demande.

Ceci !!! et non cela
C'est ainsi que vous brossez vos dents avec la **Pro-phy-lac-tic**
Brossez donc les dents supérieures de haut en bas — les dents inférieures de bas en haut
C'est le seul moyen de débarrasser les interstices de la dentition des restes d'aliments qui adhèrent. N'oubliez pas la face interne des dents ni les dernières molaires: cette brosse les atteint.

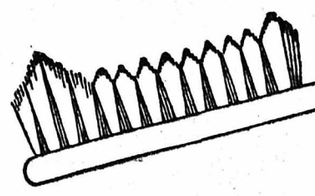

Se trouve chez les pharmaciens, les droguistes et les parfumeurs.

élevée. Tre... Tre... diable de nom ! Elle a des yeux étonnants.

Lord Rashleigh avait le nom sur le bout de la langue, mais il ne put prendre sur lui de le prononcer.

Le colonel cherchait toujours.

— Attendez, cela va venir. Tre... Treville... non, Tremaine. J'y suis ! Nous avons parlé de vous. Le pauvre mari a du plomb dans l'aile : ce sera bien un miracle s'il en réchappe.

Heureusement, le colonel Kingstone était occupé à contempler les étoiles, car le magnifique clair de lune qui inondait la terrasse lui eût permis de constater l'ardente rougeur qui colora subitement le teint mat de son compagnon.

Ce dernier se pencha vers le chien comme s'il pouvait le comprendre, il dit à mi-voix :

— Entends-tu, Fox ?

Kingston, suivant le fil de ses souvenirs, continuait :

— J'ai dîné avec eux chez le petit Arden, le fils de mon ancien camarade, vous savez, lord Arden, du Yorkshire ?

— Oui, je sais.

— Ils s'étaient connus à Saint-Etienne, dans les Alpes françaises, les Arden avec ce jeune ménage, et ils vivaient à côté les uns des autres d'une façon très intime. Si intime même, continua l'inconscient colonel, qui ne put résister au désir de compter une histoire, qu'il m'a semblé — on n'est jamais sûr de ces choses-là — qu'une entente tacite était établie entre votre jolie cousine et mon jeune ami.

J'ai tout lieu de croire que lorsque ce malheureux garçon — le mari — partira pour un monde meilleur, ce qui ne peut manquer d'arriver d'ici un an ou deux, son successeur est tout trouvé.

Était-ce l'effet de la chaleur ?

Lord Rashleigh respirait avec force, ses yeux sombres perçaient la nuit d'un regard ardent.

Quelle vision se présentait à son esprit pour que cette expression terrible se peignît sur ses traits ? Ses doigts étaient crispés dans la fourrure du chien.

Il éclaircit son gosier avant de dire d'une voix naturelle :

— Encore une de vos idées, Kingston. Vous voyez des amoureux partout... c'est une manie.

— Possible, mon cher, mais cette fois, je ne me trompe pas, aussi vrai que je me nomme Kingston, colonel au service de Sa Majesté.

C'est qu'elle est chamante, un joli brin de femme, un peu trop mince pour mon goût, pas assez... étoffée. C'est un défaut qui se corrige avec l'âge... Hein ? vous dites, commandant...

— Vous parliez de cette femme, colonel, quoi encore, rien de nouveau ?

— Rien que je sache, fit l'autre en s'étirant, ils ont causé à table de leurs projets avec les Arden : ils parlaient d'aller établir leurs quartiers d'hiver à Paris... Le malade, Mr. Tremaine, espérait beaucoup des soins d'un nouveau spécialiste américain, un de ces charlatans qui font de la réclame dans les journaux. Il aura encore de la chance si celui-là ne le rend pas plus malade qu'il n'est.

— Je croyais que sa femme lui était très dévouée.

— Ah ! allez donc vous prendre aux singeries des femmes ! Avec ses yeux changeants, ni bleus ni verts, une expression, ils sont si étonnants, parole d'honneur ! et ses cheveux châtains, doux comme de la soie ! Oui, c'est un joli brin de femme, je n'en disconviens pas, si seulement elle était un peu étoffée... Mais, avec ses yeux d'ange, c'est peut-être un démon.

— Kingston ! interrompit Rashleigh, vous m'offriez tout à l'heure un nouveau congé... Je crois qu'au fond vous avez raison. Ma présence s'impose à Lynnchester en ce moment. Puis-je partir dans... mettons dans un mois ?

— Il faudra peut-être permuter. Enfin, mon cher, inutile de dire que je ferai l'impossible pour vous être agréable. Il est tard ; bonne nuit. Non, ne me reconduisez pas si vous avez l'intention de fumer sur votre terrasse... Je connais le chemin.

Resté seul, lord Rashleigh s'abîma dans ses réflexions. Comme il l'avait dit, son retour en Europe s'imposait, il était urgent.

Si Tremaine n'avait plus que quelques mois à vivre, faudrait-il qu'après avoir tant souffert une première fois de la perdre, il la laissât lui échapper de nouveau et à jamais.

Non. Si ce bavard de Kingston avait dit vrai — et pourquoi pas ! — elle devait être courtisée ; elle était si charmante ! Il irait là-bas, où elle serait, fût-ce aux confins de la terre, et il lui ferait souvenir qu'il était toujours là, qu'il attendait, lui aussi, qu'après avoir tant désespéré, il se reprenait à espérer quand même et qu'il saurait la disputer à tout l'univers.

III

Paris

Un voyageur descendait, le 15 novembre 18..., à la gare du Nord, de l'express de Calais.

Il arrivait d'Angleterre, ayant pris, la veille au soir, le paquebot anglais à Douvres.

Le voyageur en question descendit d'un sleeping. Il était suivi d'un domestique auquel il donna l'ordre d'aller retirer ses bagages avec toutes indications nécessaires.

Arrivé dans la cour de la gare, il prit un fiacre, car personne n'était venu l'attendre, et il se fit conduire à Carlton Hôtel.

Là, le gentleman inscrivit son nom et ses titres : « Lord Rashleigh, de Dene Court, comté de X..., Angleterre. »

Brian Rashleigh, seigneur de Dene Court, châtelain du Prieuré, avait fait le voyage des Indes en Angleterre, puis d'Angleterre en France, simplement pour s'enquérir si une vague petite cousine à lui était heureuse en ménage, pour prendre des nouvelles de la santé de son mari et la débarrasser, si besoin était, de soupirants importuns.

Il avait cependant juré de ne jamais la revoir. Mais en deux ans, il est étonnant de constater combien les résolutions les plus fermes sont sujettes à faiblir.

Brian avait un ami de jeunesse, ancien Oxfornian comme lui, qui avait épousé une Française : Mlle de Valves, jeune femme pleine de grâce et d'esprit.

Mr. et Mrs. Jammes avaient à Paris un grand appartement situé boulevard de Courcelles, ayant vue sur le parc Monceau.

Quoiqu'ils ne se vissent qu'à des intervalles prolongés, les deux hommes, unis par une de ces amitiés de collège qui résistent à l'épreuve du temps et de l'absence, éprouvaient l'un pour l'autre une réelle sympathie née du contraste même de leurs natures fort dissemblables.

Brian avait ses entrées à toute heure dans l'appartement du parc Monceau ; il était sûr d'y être reçu avec la plus franche cordialité.

Sir Francis Jammes écrivait dans son cabinet, lorsque Rashleigh fut introduit chez lui.

— Allô ! vieux camarade, dit-il en s'avançant la main tendue au-devant du voyageur, quelles surprises vous ménagez à vos amis ! On vous croit sur les rives du Gange, et vous voilà arpentant l'asphalte des boulevards parisiens.

— Vous savez que j'ai dû revenir à Dene Court après la mort de mon oncle pour m'occuper d'affaires de famille.

— Ah oui ! j'ai appris la mort de lord Rashleigh. A propos, mon cher, je ne savais où vous prendre pour vous envoyer mes...

Il allait dire « félicitations » à cause de l'héritage, mais comme l'expression de Brian se rembrunissait, il termina par « mes condoléances ».

— Merci, fit Brian laconique. J'arrive. Je ne sais rien de Paris. Contez-moi les nouvelles. Lesquels des nôtres sont ici ? Depuis quand êtes-vous arrivés ? Comment se porte Mrs. Jammes ?

Sir Francis se fit un plaisir de mettre son ami au courant des nouvelles et des potins parisiens. Ils causaient tranquillement depuis un bon quart d'heure quand lord Rashleigh jeta négligemment :

— A propos, je voulais vous demander si vous avez rencontré ici un jeune ménage du nom de Tremaine ? Richard Tremaine, lieutenant démissionnaire du...

Sir Francis répondit avec enthousiasme :

— Si je les connais, comment donc !

Lord Rashleigh attendit la réponse en suivant du bout de sa canne les dessins du tapis.

A cet instant précis, il eut la conviction intime qu'il n'était revenu du fond de l'Asie en Europe, qu'il n'avait voyagé jour et nuit par terre et par mer que pour avoir une réponse à cette question banale.

— Par qui ? Comment ?

—A Londres, j'ai des relations avec sir Tremaine, le banquier qui a opéré pour mon compte quelques transactions et qui est, par parenthèse, un homme des plus estimables, mais je ne connaissais pas son frère plus jeune que lui de pas mal d'années.

— Où l'avez-vous rencontré ?

— On me l'a présenté au club, un soir du mois dernier. Il était avec Arden, le neveu du marquis d'Everingham dont les terres touchent les vôtres.

(A SUIVRE.)

Depuis Fr. 75.- à Fr. 175.-

RAGLANS KIMONO
RAGLANS SLEP-ON
PARDESSUS AJUSTÉS
forme tonneau
PARDESSUS CLASSIQUES

KEMM & Cie RUE DE L'HOPITAL .. 20 ..

CAPITAUX

Qui pourrait s'intéresser financièrement dans une affaire d'importation américaine, avec capital de 20.000 fr. remboursable dans une année par 26,000 francs ? Double garantie, pressant. Ecrire sous chiffres H. R. 994 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pour toutes réparations de potagers, fourneaux, calorifères, lessiveries, s'adresser à

Henri Jährmann

Ribaudes 37 — Téléphone 13.05
Atelier Parcs 48 — Télép. 2.15
Fournitures et pose de tuyaux de fumée. Potagers d'occasion.
Se recommande.

Bureau de Comptabilité
H. Schweingruber
Expert-comptable
Faub. du Lac 23 - Tél. 3.20

Organisation - Tenue
Contrôle - Revision

Une belle chaussette complète l'élégance masculine

Notre spécialité:
Chaussettes modernes et solides

Au Sans Rival
Place Purry

Choix magnifique. Voyez notre vitrine.
En laine cachemire fantaisie, depuis 2.50

ROTONDE

Dimanche 30 novembre 14 h. 45

THÉ-DANSANT

(organisé par l'A. S. de Sous-officiers)
Orchestre Leonessa Orchestre Leonessa

HOTEL DU VIGNOBLE - PESEUX

Samedi 29 novembre 1924

Soirée familière et théâtrale

organisée par le **Cyclophile Neuchâtelois**

Dès 23 heures : DANSE (Permission tardive)
Orchestre « LA MOUETTE » Orchestre « LA MOUETTE »

Dimanche 30 novembre, dès 14 heures

DANSE

dans les établissements ci-dessous :

HOTEL DU POISSON - MARIN
Orchestre « L'ETOILE »

HOTEL DU DAUPHIN - SERRIÈRES
Orchestre « Band-Jou-Jazz » Se recommande : LINA SURDEZ.

Restaurant Prahin - Vauseyon
Orchestre „LA NOUVELLE" Se recommande.

HOTEL DU VERGER, THIELLE
Bonne musique

CAFE DE L'UNION - Colombier
Orchestre „UNION" Se recommande, Veuve CHRISTINAT

Café du Jura Neuchâtelois près de la Gare
Bonne musique Se recommande, Fritz HUMBERT

Hôtel du Vaisseau - Petit-Cortaillod
Bon orchestre, quatre musiciens Se recommande, G. DUCOMMUN

Restaurant du Mail
Orchestre Jazz-Band PELATI

Hôtel de la Croix d'Or - Vilars
Bonne musique Se recommande, G. GAFFNER

Restaurant de la Gare - Saint-Blaise
Orchestre « LA MASCOTTE »

RESTAURANT DU CARDINAL

Samedi de 4 à 11 h., dimanche de 2 à 11 h.

GRANDS CONCERTS

donnés par la célèbre troupe
Alpengrüss, 4 personnes
Programme de familles

FAITES DÈS MAINTENANT

VOS ACHATS DE NOEL

POUR DAMES

ASSORTIMENTS A THÉ, blancs et couleurs, avec et sans ourlet à jours, depuis Fr. **12.—**

MOUCHOIRS à initiales, ourlés à jours, dep. la dz. Fr. **7.30**

POCHETTES soie, voile, linon, ornées de dentelles et broderie main, dep. Fr. **—.85**

NAPPERONS brodés main et dendelles, fils tirés, depuis Fr. **1.90**

Jolis assortiments en PARURES fils tirés et broderie main,
chemise de jour, Fr. **6.40**
culotte » **6.25**
chemise de nuit » **11.30**

Lingerie pratique, toile solide, broderie de St-Gall,
chemise de jour, Fr. **6.85**
culotte » **6.40**
chemise de nuit, » **10.—**

POUR MESSIEURS

CHEMISES SILKING, teintes haute mode, 2 cols, Fr. **25.90**

MOUCHOIRS blancs et fantaisie, avec initiale, la dz. Fr. **8.45**

CHEMISES FANTAISIE, dessins dernières nouveautés, deux cols, depuis Fr. **11.—**

PYJAMAS zéphyr, flanelle, dessins modernes, Fr. **16.65**

CHEMISES BLANCHES, plastron piqué souple, depuis Fr. **13.—**

POUR SOIRÉES, plastron et manchettes empesées, Fr. **17.—**

FAUX-COLS, Fr. **1.50**

MANCHETTES, Fr. **2.—**

POUR FILLETTES

Jolie lingerie ornée de broderies de St-Gall,
chemise de jour, Fr. **2.60**
pantalons, » **3.—**
chemises de nuit, » **3.60**

MOUCHOIRS ourlés à jours et initiale, la dz. Fr. **4.50**

POCHETTES couleurs, trois pièces dans le carton, motifs brodés amusants, Fr. **1.35**

POCHETTES fantaisie couleurs, depuis Fr. **—.85**

POUR GARÇONS

CHEMISES de jour, Fr. **3.55**

CHEMISES de nuit, Fr. **5.45**

CHEMISES de jour, col Robespierre, Fr. **7.95**

MOUCHOIRS, fond blanc, bords couleurs pratiques avec initiale, la dz. Fr. **5.85**

MOUCHOIRS fantaisie, fond blanc, filets couleur très chic, ourlets à jours, la dz. Fr. **13.50**

CHEZ

KUFFER & SCOTT

NEUCHATEL

Deutscher Blaukreuzverein -:- Neuchâtel

JAHRESFEST

Sonntag den 30. November, nachmittags 3 Uhr im GROSSEN KONFERENZSAAL
Ansprachen, Gesang, Musik, Jodel
Eintritt 45 c. Freundliche Einladung.

TEMPLE DE CORCELLES

DIMANCHE 30 NOVEMBRE, à 14 h. 30

CONCERT

par MM. **Pierre JACOT** violoniste, professeur
et **Charles SCHNEIDER** organiste

Au programme œuvres de: J.-S. Bach, Haendel, Vivaldi, trois grandes pièces de César Franck.
PRIX DES PLACES : Fr. —.80 et 1.50.

VAISSEAU

Tous les samedis
Tripes à l'emporter
Mode de Caen et nature

RESTAURANT de la PROMENADE

Ce soir
Souper TRIPES
Se recommande H. SCHNEIDER

RESTAURANT
Cercle du Musée

Tous les samedis
TRIPES

Locaux pr non-membres au 1er

Restauration et dîners à prix fixe
Repas pour noces et banquets
On reçoit des pensionnaires
Le tenancier : E. GESSLER.

Hôtel Bellevue
AUVERNIER

Tous les samedis
TRIPES

HOTEL DU RAISIN

Tous les samedis
TRIPES

Café-Restaurant des Alpes

Tous les samedis
TRIPES
Tous les jours à toute heure
Choucroûte garnie, Escargots
Dîners, Soupers, Restauration

Les meilleurs crûs. La meilleur cuisine bourgeoise.

Billard remis à neuf

HOTEL DU CERF

Dimanche soir et lundi
gâteau au fromage
ancienne renommée co

Tous les samedis
TRIPES
Se recommande C. Studer

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL est un organe de publicité de 1er ordre.

Dès cette semaine

Grande vente annuelle de Coupons

Malgré nos prix très bas, nous restons spécialisés dans les bonnes qualités

Comparez nos prix et nos qualités

4.90 Coupon de 2 mètres **Mousseline de laine** fantaisie pour blouse	**2.90** Coupon de 2 mètres **Flanelle sport** pour blouse
8.90 Coupon 4 m. 25 **Pyrénée** pour robe de chambre	**3.90** Coupon de 2 mètres **Flanelle tennis** mi-laine pour blouse
1.95 Coupon de 1 m. 50 **Satinette fantaisie** pour tablier	**5.90** Coupon de 3 mètres **Satin dégravé** pour robes et tabliers
5.90 Coupon de 3 m. 50 **Oxford molletonné** pour chemise d'homme	**1.95** Coupon de 1 m. 50 **Cotonne Vichy** 100 cm. pour tablier
2.45 Coupon de 2 mètres **Veloutine croisée** qualité forte	**3.90** Coupon de 2 mètres **Ecossais nouveauté** 100 cm., pour robe d'enfant
3.75 Coupon de 2 m. 25 **Veloutine** belle qualité pour blouse	**17.50** Coupon de 3 mètres **Crêpe marocain** 110 cm., teintes mode, pure laine

Tissus vendus au mètre très bon marché

Mouflon pure laine, 140 cm. de large, toutes teintes . . . . le mètre **7.90**
Velours de laine, 140 cm. de large, toutes teintes . . . . le mètre **9.75**
Velours de laine, 140 cm. de large, ttes teintes, dessins jacquard, le m. **12.50**
Mouflon écossais, 140 cm. de large, toutes teintes . . . . le mètre **9.75**
Velours de laine écossais, 110 cm. de large . . . . . le mètre **9.75**
Bure de laine, 120 cm. de large . . . . . le mètre **5.90**
Gabardine pure laine, 95 cm., très belle qualité, toutes teintes, le mètre **4.90**
Popeline jacquard, 100 cm. de large, teintes mode. . . . . le mètre **8.90**
Cachemirienne fantaisie, rayée écossais. . . . . le mètre **1.25**

Vu la saison avancée

nous vendons tous nos articles de

Confection pour dames

à des prix très bas

Voyez nos étalages

QUELQUES EXEMPLES :

MANTEAUX pour DAMES, tous de qualité supérieure

I. MANTEAUX POUR DAMES mouflon belle qualité, garnis piqûres, **19.50**

II. MANTEAUX POUR DAMES beau velours de laine, garnis piqûres ou fourrure, ou TEDDY BEAR, au choix **39.50**

III. MANTEAUX POUR DAMES magnifique velours de laine uni, garnis lacets ou fourrure, dessins jacquard, au choix **49.-**

IV. MANTEAUX POUR DAMES caracul noir, entièrement doublés, très jolies formes modernes, **59.-**

ROBES

Robe serge ou marocain, brodée, pure laine, **14.50**

Robe gabardine ou jersey, pure laine, très jolie façon, **19.50**

Robe popeline ou gabardine, qualité splendide, façon moderne, **29.-**

Très jolies robes crêpe de Chine, **29.50**

Blouse Crêpe de Chine, **9.75**

Blouse en chaude veloutine rayée, **5.90**

Fourrures très bas prix

Sur tous les articles non énumérés ci-dessus, nous accordons jusqu'au 4 décembre, 10 % de rabais.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS **AU LOUVRE,** **Neuchâtel**

J'achète mes Bas AUX **ARMOURINS** S.A. NEUCHÂTEL

Ils sont toujours les préférés

QUELQUES PRIX

Bas coton fin, noir, renforcés la paire **-.65**

Bas coton fin, noir, gris, beige, bien renforcés la paire 1.10 **-.95**

Bas coton solide «Record», en gris, beige, entièrement renforcés. . . la paire **2.45**

Bas coton, article épais, teintes pratiques, talons et pointes renforcés, la p. 2.95 **2.75**

Bas laine, côtes fantaisie, teintes unies, gris, beige, tabac la paire **2.45**

Bas laine noire, talons et bouts de pieds renforcés la paire depuis **2.75**

Bas **„Profitable“**, beau coton soyeux, simili, en gris, sable, divers tons, bien renforcés . . . . . la paire **1.65**

Bas **fil mercerisé,** teintes chair, dernière nouveauté, talons et semelles renforcés . . . . . la paire **1.85**

Bas **fil mercerisé,** en gris clair et chair, pieds et hauts talons entièrement renforcés . . . . . la paire **2.95**

Bas **fil d'Ecosse** avec à jours, qualité très solide et bien renforcés, en noir, gris ou beige mode la paire 3.75 3.25 **2.95**

Bas **soie artificielle,** noir, beige, gris clair et foncé, chair, renforcés la paire **2.95**

Sélectionner à bon escient les principes nutritifs indispensables à l'organisme et qui lui sont éminemment profitables, les combiner rationellement, tel est

le secret

de l'art pour l'hygiéniste qui recherche les moyens de conserver le corps sain, robuste et en état de résister victorieusement aux atteintes de la maladie.

Or, ces éléments essentiels se trouvent précisément réunis dans notre

„HERCULAN“

Le produit de santé

composé d'avoine, d'œufs, de lait, de cacao et de malt, préparé d'après un procédé particulier qui lui vaut une saveur des plus agréable et un très haut degré de digestibilité, ce Produit de santé idéal sera pour tous, jeunes ou vieux, malades ou bien portants, affaiblis ou convalescents, un précieux régénérateur qui, pris régulièrement, concurremment avec l'alimentation ordinaire, fera renaître en eux des forces nouvelles et leur procurera cette belle santé qui défie la maladie. L'emploi de cet excellent tonique est particulièrement recommandé aux personnes atteintes de tuberculose, ainsi qu'aux futures mamans et aux nourrices.

Le „Herculan“ se trouve dans le commerce en boîtes entières au prix de Frs. 5.— et en demi-boîtes à Frs. 2.75.

Ne pas manquer d'exiger l'emballage original, en jaune et noir, portant la marque de fabrique déposée: „Hercule étranglant les serpents“ accompagnée du mot **„Herculan“**

A.-W. Lindt **Berne**

Fabricants de produits alimentaires et de chocolat

Chaussures cuir sport brun

fillettes et garçons

Nos 26-29 14.50
30-35 17.50
36-39 21.50

Timbres escompte S. E. N. J. 5 %

R. CHRISTEN

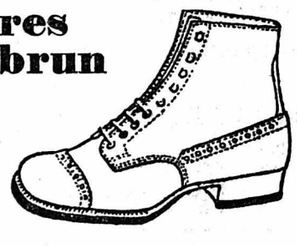

SENSATIONNEL

Ayant reçu un nouvel envoi de

dattes de Biskra

extra choisies, fraîches, et désirant les mettre à la portée de tout le monde, nous les livrons au bas prix de

95 centimes la livre

Toujours un gros stock de nos délicieuses **bananes des Antilles** au bas prix de **20 centimes.**

MALAGA D'ESPAGNE,		le litre
authentique . . .	**à fr.**	**2.25**
PORTO très vieux	»	**4.50**
COGNAC Pradier frères	»	**5.—**
RHUM fin	»	**4.50**

Le tout verre à rendre

AUX QUATRE SAISONS

Rue des Epancheurs 7 Faub. de l'Hôpital 9
Tél. 13.33 **Tél. 13.52**

On porte à domicile

Confiture aux pruneaux

qualité habituelle excellente
Fr. 0.75 la livre.

— ZIMMERMANN S. A.

Grand Bazar Schinz, Michel & Cie

10, Rue Saint-Maurice 10
Maison fondée en 1825

Spécialité de

Maroquinerie

et

Articles de voyage

Très grand choix dans tous les prix

Tickets d'escompte 5 %

AMEUBLEMENTS GUILLOD

Ecluse 21 et 23 - Tél. 5.58

Chambres à coucher
Salles à manger
Salons

ÉBÉNISTERIE SOIGNÉE

Maison suisse de confiance
Fondée en 1895
NE CRAINT AUCUNE CONCURRENCE

Demandez les prix des

SELLETTES
TABLES A THÉ
GUÉRIDONS

avec dessus catelles
chez

J. PERRIRAZ
Tapissier
Faubg Hôpital, 11

CULOTTES
SPORT, SAUMUR

pour messieurs et jeunes gens
tissu anglais pure laine

19.75

CASAM-SPORT

Lampes de poche

grand choix, au plus bas prix. Piles de 15 heures, au magasin de cycles Spiess, Place du Marché.

L'elixir stomachique Original du Dr STRICKLER

agit d'une façon prompte et sûre contre tout dérangement d'estomac, indigestion, manque d'appétit, renvois, aigreurs, vents, maux de cœur, vomissements, crampes d'estomac.

Il n'est authentique qu'avec la marque « Bouddha blanc ».

En vente chez :

BOURGEOIS, pharmacie.
TRIPET, pharmacie.
NEUCHATEL

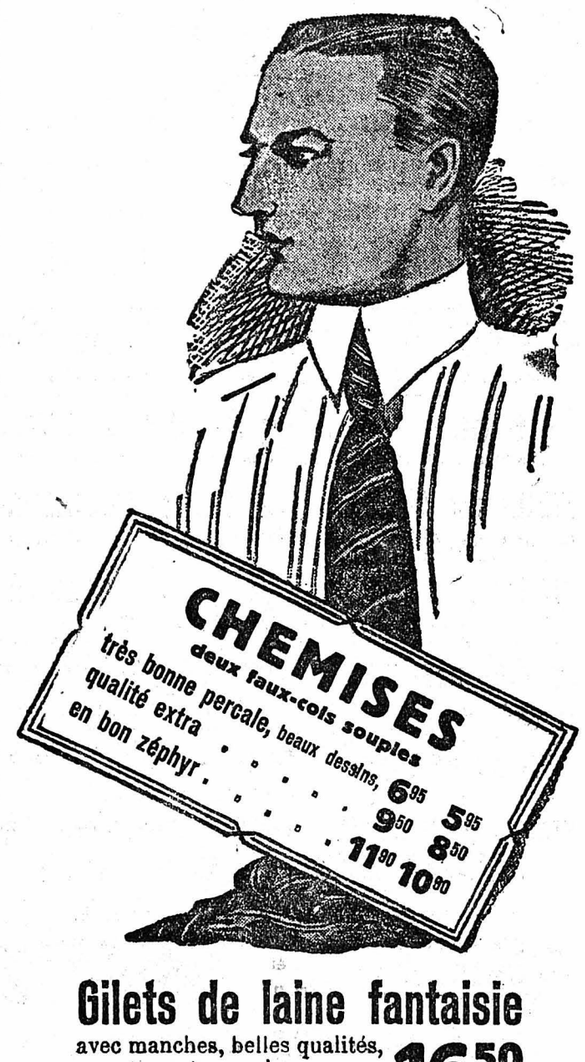

CHEMISES
deux faux-cols souples

très bonne percale, beaux dessins, **6.95** **5.95**
qualité extra **9.50** **8.50**
en bon zéphyr **11.90** **10.90**

Gilets de laine fantaisie

avec manches, belles qualités, assortiment superbe, 35.-- à 19.50, 17.50, **16.50**

Au Sans Rival

Rue de Flandres - NEUCHATEL

LE RAPIDE

Horaire répertoire de la

Feuille d'Avis de Neuchâtel

Saison d'hiver 1924-1925

En vente à 50 centimes l'exemplaire au bureau du journal, Temple-Neuf 1, et dans les dépôts suivants :

Neuchâtel : Kiosque de l'Hôtel-de-Ville, — Mlle Nigg, sous le Théâtre. — Bibliothèque de la Gare et guichet des billets, — Librairies et papeteries Attinger, Bickel & Cie, Bissat, Delachaux & Niestlé, Dupuis, Librairies Payot, Sandoz-Mollet, Steiner, Gutknecht, Céré & Cie, — Besson, — Pavillon des Tramways, — Kiosque Place du Port, — Magasin de cigares Miserez et Ricker.

Vauseyon : Guichet des billets, gare.
St-Blaise : Librairie Balimann, — Guichet des billets C. F. F. et gare B. N.
Le Landeron : Papet. Monnerat, — Guichet des billets.
Marin : Guichet des billets, gare.
La Neuveville : Libr. Beerstecher, — J. Graf, relieur, et guichet des billets, gare.
Boudry : Librairie Berger.
Colombier : M. Robert Jeanmonod, — Ch. Droz « Aux Quatre Saisons ».
Corcelles : Mlle Bertha Imhof, — Guichet des billets.
Peseux : Mme J. François, — Papeterie Siegfried, — Mme Colomb.
Bevaix : Guichet des billets, gare.
Gorgier-St-Aubin : Guichet des billets, gare.
Saint-Aubin : M. Denis, coiffeur et bureau des postes.
Montalchez : Bureau des postes.
Les Verrières : Guichet des billets, gare.
Les Bayards : M. Calame Huguenin.
La Côte-aux-Fées : Bureau des postes.
Buttes : Bureau des postes et guichet des billets, gare.
Saint-Sulpice : Guichet des billets, gare.
Fleurier : Librairies Baumann, — Jaenicke-Tétaz, — Magasins Jacques Duccini. — Edmond Boguar, — Guichet des billets, gare.
Môtiers : Guichet des billets, gare.
Couvet : Librairies Dessoulavy, — H. Baumann & Cie. — P. Ryser, coiffeur.
Travers : Librairie Blanc, — Guichet des billets, et Bibliothèque de la gare.
Noiraigue : M. E. Dreyer, — Guichet des billets, gare.
Champ-du-Moulin : Guichet des billets, gare.
Les Hauts-Geneveys : Guichet des billets, gare.
Les Geneveys-s/Coffrane : Guichet des billets, gare.
Fontainemelon : Bureau des postes.
Cernier : Librairie Berger.
Fenin : M. Maridor
Villiers : Bureau des postes.
La Chaux-de-Fonds : Kiosq. Léopold-Robert, — Casino et Marché. — Bibliothèque de la gare.
Le Locle : Bibliothèque de la gare.
Les Ponts : Guichet des billets, gare.
Rochefort : Bureau des postes
Morat : Bibliothèque de la gare et A. Gerber, photographe, au port.
Sainte-Croix : M. Hermann Mermod.
Baulmes : Guichet des billets, gare.
Moutier (J. B.) : M. Ad. Imhof.
Genève : Kiosq. de l'Agence de journaux Naville & Cie.

PAPA Envoyez tous vos enfants **MAMAN**

Cet après-midi à 3 h. **AU PALACE** Cet après-midi à 3 h.

Grande Matinée pour les enfants

(avec l'autorisation de la Commission scolaire)

LE VOLEUR DE BAGDAD

Galerie Fr. 1.50. Premières 1.—. Secondes et troisièmes —.50.

Contre le

rhumatisme et le froid

Laine médicinale, peaux de chats, ouate thermogène, plastrons en poil de chameaux. — Ceintures abdominales en laine.

Bouillottes

en caoutchouc, fer blanc, coussins chauffants électriques «Calora», semelles chaudes. Lanières et gants crin pour frictions.

Chez

J.-F. REBER

Articles pour malades

Terreaux 8 NEUCHATEL
Téléph. 4.52 (de nuit d'urgence, même numéro)

Irrigateurs, seringues et poires à lavements et injections.

Vases pour malades, chaises percées, torches, matelas à eau.

Articles de toilette, savons, brosses à cheveux, à dents, peignes, etc.

CE LIT

complet, en un bois dur verni noyer, composé d'un sommier, un trois-coins, un matelas, un duvet plume, un traversin, deux oreillers,

VOUS

pouvez l'obtenir avec un versement

de fr. **15.--**

par mois et acompte à la livraison.

E. MANDOWSKY
Léopold Robert, N° 8
La Chaux-de-Fonds

J. H. 6181 B.

AVIS DIVERS

Deutsche reform. Gemeinde

Missions-Sonntag

30. November 1924

9 ½ Uhr. Untere Kirche : Missionspredigt durch Hrn Missionar Ruff.

Punkt 20 Uhr. Untere Kirche.

Vorträge

Herr Missionar Ruff :

Chinesisches Heidentum u. seine Ueberwindung durch das Evangelium.

Herr Missionar Sam. Richard:

Erlebnisse in Westindien

Jedermann ist freundlich eingeladen. Kollekte für die Basler-u. Brüdermission.

En 2

mois, même les vieillards jouent du piano sans peine. Le prospectus No 15 est gratuit.

Institut de musique ISLER, à GOSSAU (St-Gall). JH 9209 St

Berner Stadttheater

Sonntag, den 30. November 1924
Nachm. von 2 ½ bis 5 Uhr

Minna von Barnhelm

Lustspiel in fünf Aufzügen von G.-E. Lessing
Schauspielpreise

Abends von 8 bis 10 ½ Uhr neu einstudiert :

Fidelio

Oper in zwei Aufzügen von Ludwig von Beethoven
Opernpreise

XIIme Exposition

UNION FÉMININE SUISSE DES ARTS DECORATIFS

Du 13 novembre au 5 décembre, à Neuchâtel

Local rue du Seyon, en face de la Pharmacie Tripet
De 10 h. à midi et de 2 à 5 heures

(Ouvert le dimanche). ENTRÉE : 55 c.

Cabinet Dentaire

GEORGES EVARD

TECHNICIEN-DENTISTE
autorisé à pratiquer par l'Etat

Extractions sans douleurs

DENTIERS

Plombages et soins consciencieux

Facilités de paiement

Neuchâtel
Tél. 13-11 - Hôpital 11

ARMÉE DU SALUT ÉCLUSE 20

SAMEDI 29 NOVEMBRE, à 20 heures

Grande soirée musicale et littéraire

présidée par le **MAJOR MÜLLER**

Entrée : 75 c. Programme 10 c.

Dimanche 30 novembre, matin à 10 h. et soir à 20 h.

GRANDES RÉUNIONS D'ADIEUX

des majors MÜLLER officiers divisionnaires du Jura
Invitation cordiale à tous.

Cultes du Dimanche 30 novembre 1924

EGLISE NATIONALE

8 h. 30. Temple du Bas. Catéchisme. M. E. MOREL.
10 h. Collégiale. Prédication. M. P. DUBOIS.
10 h. 30. Terreaux. Prédication. M. E. MOREL.
20 h. Terreaux. Méditation. M. P. DUBOIS.

Paroisse de Serrières

8 h. 45. Ecole du dimanche.
9 h. 45. Culte. M. Fernand BLANC.
10 h. 45. Catéchisme.

Hôpital des Cadolles

10 h. Culte. M. JUNOD.

Chapelle de la Maladière

10 h. 15. Prédication. M. A. LEQUIN.

Collège de Chaumont

15 h. Méditation. M. E. MOREL.

Deutsche reformierte Gemeinde

Missions-Sonntag

9 ½ Uhr. Untere Kirche. Predigt. Missionar Ruff, aus China.
10 ½ Uhr. Terreauxschule. Missions-Kinderlehre.
10 ¾ Uhr. Kl. Konferenzsaal. Sonntagschule.
Punkt 20 Uhr. Untere Kirche : Missionsfeier. HH. RUFF und Sam. RICHARD.

VIGNOBLE

9 Uhr. Colombier. Pfr. CHRISTEN.
14 Uhr. Saint-Aubin. Pfr. CHRISTEN.
20 Uhr. Couvet. Pfr. CHRISTEN.

EGLISE INDEPENDANTE

Samedi, 20 h. Réunion de prières. Petite salle.
8 h. 30. Catéchisme. Grande salle.
9 h. 30. Culte d'édification mutuelle. Jean VI, 44-45. Petite salle.
10 h. 45. Culte. Temple du Bas. M. de ROUGEMONT.
20 h. Soirée pour la Jeunesse. Grande salle. MM. de ROUGEMONT et DUPASQUIER.

Chapelle de l'Ermitage

10 h. Culte. M. DUPASQUIER.
20 h. Culte. M. ROBERT.

Ecoles du dimanche

8 h. 45. Collégiale.
8 h. 30 Beroles.
8 h. 45. Maladière.
8 h. 30. Ermitage.
8 h. 30. Vauseyon.

Cultes pour personnes d'ouïe faible

1er et 3me dimanches du mois, à 11 h., au local, rue du Bassin 10. Hôtel du Vaisseau.

Oratoire évangélique (Place d'Armes)

9 h. 45. Culte et Ste Cène.
20 h. Evangélisation.
Mercredi 20 h. Edification et évangélisation.

Evangelische Stadtmission

Ecke rue de la Serre-Avenue J.-J. Rousseau 6

20 Uhr. Missionsvorträge. Untere Kirche.
Donnerstag 20 ¼ Uhr. Bibelstunde.
Saint-Blaise, Sonntag 9 ¾ Uhr. Predigt. Chemin de la Chapelle.

Deutsche Methodistenkirche (Beaux-Arts 11)

Morgens 9 ½ Uhr. Predigt. Dr RODEMEYER.
10 ¾ Uhr Sonntagsschule.
Abends 8 ¼ Uhr. Abendgottesdienst.
Dienstag, 8 ¼ Uhr. Bibelstunde.

English Church

17 o'clock. Address and H. C. Rev. BASSELL WINTER M. A. Oxford.

Chiesa Evangelica Italiana

Local Union Chrétienne de Jeunes Gens. Château 19
Scuola domenicale, alle ore 10.
Domenica alle ore 20. Evangelista. Carlo ROMANO.

Eglise catholique romaine

1. Service du dimanche :

6 h. Messe basse et communion à la Chapelle de l'Hôpital de la Providence.
7 h. et 7 h. ½. Distribution de la sainte communion à l'église.
8 h. Messe basse et sermon (français les 1er et 3me dimanches du mois, allemand les 2me et 4me dimanches).
9 h. Messe basse et sermon français.
10 h. Grand'messe et sermon français.
14 h. Chant des Vêpres et Bénédiction du saint Sacrement.
20 h. Prière du soir, chant du Libera me pour les défunts.

2. Service de la semaine :

6 h. Messe basse à la chapelle de l'Hôpital.
7 h. et 7 h. ½. Messes à l'église.

PHARMACIE OUVERTE demain dimanche :
F. TRIPET, rue du Seyon
Service de nuit dès ce soir jusqu'au samedi.

Médecin de service le dimanche :
Demander l'adresse au poste de police communale.

Mesdames !!!

Nos

Bananes

des Antilles, d'un jaune doré, très nourrissantes et saines, recommandées par MM. les médecins, sont toujours livrées en bon état.

◆

EN VENTE CHEZ :

BRAISSANT, primeurs,
rue du Seyon 28.

FERRIER-ROCHAT, primeurs,
rue Saint-Maurice.

GALMES-COLOM, Ant., primeurs,
«Aux Quatre Saisons», rue des Epancheurs 7 et Faubourg de l'Hôpital.

GRAS, Mme,
Grand'Rue 12.

LONGCHAMP-BONNOT, H., comestibles
Place Purry 3.

MONTEL, P., primeurs,
rue du Seyon 10.

ZIMMERMANN, Edouard, primeurs,
Terreaux 5.

Epicerie ZIMMERMANN, S. A.,
rue des Epancheurs.

---

12 Mois de Crédit

MANTEAUX IMPERMEABLES

TISSUS 1er CHOIX, FAÇON TRÈS SOIGNÉE
COUPE ÉLÉGANTE - MODÈLE PRATIQUE

Faculté de retour à réception en cas de non convenance.

MANTEAUX DAMES

Cols à 3 transformations
Tailles 42 à 48. Longueur 115 à 125 cm.
Teinte bleue, grise ou beige

No 2. Cachemire, laine supérieure. Tissu caoutchouté.
Fr. 68.- Payables Fr. 5.— par mois Au comptant Fr. 61.—

No 5. Gabardine, laine 1er choix. Doublé mi-corps. Tissu imperméable.
Fr. 98.- Payables Fr. 10.- par mois Au comptant Fr 88.-

MANTEAUX HOMMES

Ceinture facultative
Tailles 44 à 48. Longueur 110 à 120 cm.
Teinte bleue, grise ou beige

No 22. Cachemire, laine double. Tissu caoutchouté.
Fr. 78.- Payables Fr. 6.— par mois Au comptant Fr. 70.—

No 24. Gabardine, laine 1er choix. Doublé. Tissu imperméable.
Fr. 98.- Payables Fr. 10.- par mois Au comptant Fr. 88.-

Velours de Laine

Façon moderne. — Grand chic.
Dernière nouveauté.
COL TRANSFORMABLE.
Taille 42 à 48.
Longueur 115 à 130 cm.
Bleu ou marron.
No 12. Doublé mi-corps.
Fr. 98.- Payables Fr. 10.- par mois Au comptant Fr. 88.-

IMPORTANT
Prière d'indiquer exactement le numéro, la teinte, la taille et la longueur du manteau désiré.

MANTEAU D'HIVER

No 32. Loden gris ou noir, tissu épais et chaud, double face.
Fr. 100.- Payables Fr. 10.- par mois Au comptant Fr. 90.-

No 33. Même manteau, loden très épais, double face,
Fr. 125.- Payables Fr. 10.- par mois Au comptant Fr. 112.-

MANTEAU MI-SAISON

No 35. Whip Cord. Première qualité, gris ou noir.
Fr. 136.- Payables Fr. 10.- par mois Au comptant Fr. 122.-

MANTEAU DRAP

No 38. Tissu premier choix, entièrement, doublé.
Fr. 156.- Payables Fr. 12.- par mois Au comptant Fr. 140.-

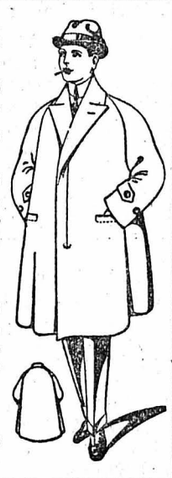

Prière d'envoyer le bulletin de commande avec No., grandeur et couleur désirée à :

A. GIRARD & Co
5, Rue de la Promenade, 5
LA CHAUX-DE-FONDS

BULLETIN DE COMMANDE

Le soussigné déclare acheter à MM. A. GIRARD & Co., Promenade 5, La Chaux-de-Fonds, le manteau No....., taille....., longueur....., teinte ..... comme détaillé ci-dessus, à Fr. ..... payables Fr. ..... par mois jusqu'à libération du prix total.

Fait à ..... le.....
Nom et prénom ..... 12 Signature :
Profession .....
Rue .....

Boucheries - Charcuteries

BELL

VEAU

Nouvelle baisse de prix

Poitrine	ROULÉ	
Sous l'épaule .	le demi-kilo	
Collet, jarret .	fr. 1.50	
Gras d'épaule .	A ROTIR	

Côtelette. . . . . le ½ kg. fr. 2.—

Tête de veau blanchie, entière ou par demi, avec langue ou cervelle,
le demi-kilo . . . . . fr. —.90
Pieds blanchis, le demi-kilo » —.50

Ménagères, profitez

Du 28 novembre au 4 décembre **APOLLO** Dimanche : Matinée permanente dès 2 h. 30

Un film qui fait honneur à la production française !

LE CHIFFONNIER DE PARIS

en 6 actes

Une tranche de vie parisienne sous Louis-Philippe d'après Félix Pyat. Très belle œuvre d'une grande allure dont la fameuse interprétation repose entièrement sur le merveilleux acteur : Nicolas Koline qui, seul, pouvait aspirer à une complète compréhension du rôle pittoresque du « Père Jean » Il serait injuste de ne pas citer : René Maupré, M. Olivier, Hélène Darly, Francine Mussey et E. Cravos qui ont tenu leurs rôles avec talent et succès. LE CHIFFONNIER DE PARIS, drame populaire, plaira au public toujours friand d'émotions sentimentales.

PATHÉ-REVUE beau documentaire en couleurs

AMOUR et POÉSIE avec Harold Lloyd. Scène comique en 2 actes Succès de rire

Dès vendredi : **L'Araignée et la Rose,** drame d'aventures en 6 actes

---

Pension de Tempérance Rue du Seyon 19

remise à neuf

Bonne cuisine soignée - Prix modérés - Piano à disposition

On prend encore des pensionnaires

F. A. GYGAX & CIE

MODES

ÉPANCHEURS 5

A partir de ce jour, toutes les formes en panne de la saison :

Série I, Fr. 12.50
Série II, Fr. 14.—
Série III, Fr. 16.—

Panne chapelier, au mètre
FR. 7.50

ZWIEBACKS HYGIÉNIQUES
AU MALT

de la Confiserie-Pâtisserie **CHRISTIAN WEBER,** Valangin
Téléphone 7.48 Tea Room
la marque préférée des connaisseurs

Dépôts à Neuchâtel : M. Rod. Lüscher, épicerie, Faubourg de l'Hôpital 17. — Mlle R. von Allmen, denrées coloniales, Rocher 8. — Maison Zimmermann S. A., rue des Epancheurs. — MM. Favre Frères, Chavannes et Râteau.

A REMETTRE

dans grande ville de la Suisse romande
maison d'installations électriques importante
en pleine exploitation et de bon rapport,
affaire des plus sérieuses
Adresser offres avec références sous chiffres O. F. 9798 L. à Orell Füssli-Annonces, Berne. JH 45133 L

CARTES DE VISITE
en tous genres
à l'imprimerie de ce journal

Pour la famille suisse est construite la
Machine à coudre Helvetia
DEMANDEZ LES PRIX RÉDUITS AVEC CATALOGUE GRATUIT No 24
Fabr. suisse de mach. à coudre S.A.
LUCERNE

Abricots évaporés —
2 qualités —
Pêches évaporees —
Pistoles —
Brignoles —
Bananes sèches —
Pruneaux étuvés —
3 grosseurs —
Quartiers de **pommes fortes** —
Cannepires sèches —
— ZIMMERMANN S. A.

Vin de Neuchâtel 1923

Cru de La Coudre rouge « c'est le plus doux, le plus fin avec un bouquet extra » écrit M. X. Caissette d'échantillons de quatre bouteilles. Fréd. Meier-Charles, encaveur propriétaire, La Coudre.

NOUVELLES GALERIES

◆

Le rayon des **CHAUSSURES** offre une variété de

Souliers pour soirées

unique sur la place, et à des prix supportant avantageusement toute comparaison.

Enorme choix de

Pantoufles à revers

poil de chameau

ARTICLES RASUREL

LAINE DE TOURBE

Nos prix sont très bas et correspondent aux qualités, et pour vendre bon et bon marché, il n'est pas nécessaire de faire une réclame tapageuse ou de changer de local.

ENCORE QUELQUES FINS DE SÉRIES

CHAUSSURES
NOUVELLES GALERIES

◆

RABAIS 10 % AU COMPTANT

Un nouveau magasin d'électricité

GRAND'RUE 7 TÉLÉPH. 7.12

V. VUILLIOMENET & Co
Entrepreneurs-Electriciens

LUSTRERIE COURANTE ET SOIGNÉE — FERS A REPASSER — BOUILLOIRES — RADIATEURS PARABOLIQUES — ASPIRATEURS DE POUSSIÈRE — ACCUMULATEURS A EAU CHAUDE POUR CHAMBRES DE BAINS — LAMPES DE POCHE — TOUTES POIRES ÉLECTRIQUES.

EXÉCUTION RAPIDE ET AUX MEILLEURES CONDITIONS DE TOUTES INSTALLATIONS — MODIFICATION DE LUMIÈRE — SONNERIE ET FORCE MOTRICE

RÉPARATIONS DE TOUS APPAREILS

Avis aux fiancés

A vendre une superbe chambre à coucher et une jolie chambre à manger moderne, le tout en parfait état de neuf. La préférence sera donnée aux personnes voulant louer le logement, disponible pour tout de suite ou pour Noël ; il se compose de quatre belles grandes chambres, cuisine très claire et dépendances, buanderie, maison d'ordre, joli quartier, près du lac. — Ecrire A. B. 924 au bureau de la Feuille d'Avis.

Magasin ROSÉ-GUYOT

BONNETERIE MERCERIE LINGERIE CORSETS
TÉLÉPHONE 1135 NEUCHÂTEL ÉPANCHEURS 2
MARCHANDISES FRAICHES PRIX TRES BAS

Pour tout achat de 10 francs on reçoit GRATUITEMENT un de ces jolis **Paniers**

Questions nationales

La future navigation suisse du Rhône au Rhin

III

Les ports jurassiens

Sans attendre la fin des pourparlers franco-suisses au sujet du Rhône, la Suisse est en mesure d'ajouter à bref délai à son réseau navigable une ligne fluviale intérieure longue de cent kilomètres, et qui, dès sa création, et avant sa jonction au Rhin et au Rhône, sera assurée d'un trafic annuel d'environ 70,000 tonnes, justifiant entièrement les travaux à entreprendre.

Il s'agit de la ligne Yverdon-Morat et Soleure, dont la construction dépend de l'issue des efforts conjugués du service fédéral des eaux, des cantons riverains et de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, en vue de la deuxième correction des eaux du Jura.

Pour empêcher, en temps de crue, l'immersion périodique des terrains cultivables qui avoisinent les trois lacs jurassiens et pour fournir aux usines situées en aval une force motrice plus constante, on envisage depuis assez longtemps d'abaisser d'environ 40 centimètres le niveau moyen de ces lacs et d'assurer à leurs eaux un meilleur écoulement.

L'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin a vu, dans ces projets du gouvernement bernois et du service fédéral des eaux, une excellente occasion de réaliser une première section de l'artère navigable transhelvétique. Grâce à son intervention, il sera très probablement tenu compte, dans ces travaux de correction, des intérêts de notre future navigation ; le barrage de Nidau, notamment, sera aménagé de telle sorte qu'il permettra en tout temps l'établissement d'une écluse dont les murs de tête seront seuls construits au début, du moins, selon les plans actuels.

Vers la fin de l'année, le Conseil fédéral sera saisi du projet de travaux préparatoires de cette fameuse « correction » : élargissement et dragage du canal de la Broye, élargissement et dragage du canal de la Thièle, correction du canal de Nidau, établissement d'une écluse à Nidau avec barrage de sept ouvertures de 10 mètres, un bâtiment d'usine électrique et une échelle à poissons. A noter que l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin insiste pour la réalisation simultanée du barrage et de l'écluse de Nidau.

La mise en exploitation, sans retard, d'une magnifique voie d'eau entre Yverdon-Morat et Soleure, dans l'intérêt des riverains et du pays, hâterait certainement l'aménagement de l'Aar en aval et le raccordement navigable de nos trois lacs au Rhin, c'est-à-dire notre accès fluvial direct à la mer. Le rendement de cette importante section intérieure serait dès le début et grâce à l'adoption du type de chaland de 600 tonnes, très largement proportionné aux frais de construction. Cela ressortira plus clairement des renseignements ci-dessous.

A plus forte raison notre région sera-t-elle privilégiée lorsque les travaux du canal d'Entreroches, du Rhin, de l'Aar et du Rhône établiront une liaison fluviale ininterrompue entre Rotterdam et Marseille, à travers nos cantons.

A ce moment, la situation et le trafic de nos ports jurassiens les plus importants de St-Blaise, de Faoug, de Bienne et d'Yverdon, supputés en fonction de données certaines et d'ores et déjà contrôlables, et que viendront certainement encore grossir les « impondérables » dont la nouvelle enquête économique n'a pas pu tenir compte, seront les suivants :

I. Port de Saint-Blaise

Relié à la voie ferrée. L'emplacement définitif n'est pas encore arrêté. Les différents projets le situent soit à Saint-Blaise, soit sur le canal de la Thièle, au sud de Cornaux. Le choix entre ces deux emplacements n'exercera qu'une influence très secondaire sur le trafic. L'« enquête économique » de M. l'ingénieur Charles Borel a admis l'emplacement de Saint-Blaise.

Tonnage provenant du commerce spécial (échanges avec l'étranger). Importation Rhin-Rhône : pommes de terre 200 t., fers 500, engrais 200, houille 45,800, total 46,700 t. Exportation Rhône-Rhin : bois, 3200 t., chaux 19,300, asphalte 16,000, total 38,500 tonnes. Importation Rhône-Rhin : céréales 22,700 t., vins 3860, sucre 1680, pierres 700, pétrole 800, total 29,740 tonnes. Exportation Rhin-Rhône : bois 2300 t., pierre 1500, asphalte 600, total 9800 tonnes.

Total général du commerce spécial : 124 mille 740 tonnes ; total admis du commerce spécial : 117,720 tonnes ; total des économies du commerce spécial par eau : 1,373,800 francs.

Tonnage provenant du trafic interne, 16,780 t. Total des économies du trafic interne par eau : 46,412 francs. Tonnage total du port de Saint-Blaise : 134,500 tonnes.

Zone du port de Saint-Blaise pour le trafic d'outre-mer : tout le canton de Neuchâtel, Witzwil et le littoral fribourgeois du lac jusqu'aux portes d'Estavayer.

Zone du port de Saint-Blaise pour le trafic du Rhin : le canton de Neuchâtel, moins les Montagnes.

Zone du port de Sait-Blaise pour le trafic du Rhône : la même que pour le trafic d'outre-mer.

Population servie par le port de Saint-Blaise: d'outre-mer : 144,560 personnes ; du Rhône : 144,560 personnes ; du Rhin : 69,038 personnes.

Coût d'établissement des ports de Saint-Blaise et de Faoug (ensemble) : 1,200,000 francs.

Ces deux ports se trouvent dans le territoire intermédiaire des zones d'influence de Rotterdam et de Marseille.

II. Port de Faoug

Pour la région du Seeland et de Morat, qu'il y a lieu de servir spécialement afin de tirer parti de la voie d'eau naturelle, aucun projet de port raccordable à la voie ferrée n'est actuellement décidé. Celui de Sugiez est trop rapproché de Saint-Blaise, n'utilise qu'une partie de la voie d'eau disponible et se raccorde à un chemin de fer secondaire. C'est pourquoi les enquêteurs ont admis l'emplacement de Faoug, où le raccordement au rail C. F. F. ne présente pas de difficulté.

Tonnage provenant du commerce spécial (échanges avec l'étranger). Importation Rhin-Rhône : pommes de terre 430 t., fers 1000, engrais 500, houille 99,500, total 101,430 t. Exportation Rhône-Rhin : fruits 2000 t., lait condensé 5000, total 7000 tonnes. Importation Rhône-Rhin: céréales 16,300 t., vin 2800, sucre 1220, pierre 500, pétrole 600, total 21,420 tonnes. Exportation Rhin-Rhône : lait condensé 900 tonnes, bois 11,800, total 12,700 tonnes.

Total général du commerce spécial : 142,530 tonnes ; total admis du commerce spécial : 116 mille 770 tonnes. Total des économies du commerce spécial par eau : 1,403,301 francs.

Tonnage provenant du trafic interne : 5380 tonnes. Total des économies du trafic interne par eau : 11,962 francs. Tonnage total du port de Faoug : 122,150 tonnes.

Zone du port de Faoug pour le trafic d'outre-mer : Seeland et partie occidentale du Mittelland, jusque près de Berne ; partie centrale du canton avec ville de Fribourg, une bande de territoire au sud-est de cette ville dans la direction de Zweisimmen, et une autre au sud-ouest, au sud d'Estavayer (cette ville non comprise) et à l'est d'Yverdon. A peu près la même superficie que celle du port de Saint-Blaise.

Zone du port de Faoug pour le trafic du Rhin : jusqu'à peu de distance d'Estavayer, de Lausanne, de Montreux et aux confins du Valais ; gros du pays de Fribourg, Seeland et Mittelland bernois exclus.

Zone du port de Faoug pour le trafic du Rhône : la même que pour le trafic d'outre-mer.

Population servie par le port de Faoug : d'outre-mer : 103,450 personnes ; du Rhône : 103,450 personnes ; du Rhin : 150,610 personnes.

Faoug et Saint-Blaise, situés au point de rencontre des zones d'influence de Marseille et de Rotterdam, se trouvent donc, en réalité plus fortement impliqués dans cette dernière, ce qui est, pour les gens de nos régions, un argument de plus en faveur d'une prompte correction des eaux du Jura et en vue de notre rattachement ultérieur au réseau du Rhin.

III Port de Bienne

Tonnage total du commerce spécial et du trafic interne : 131,660 tonnes. Economies réalisées par ces transports fluviaux : 1,184,597 francs.

Zone du port de Bienne pour le trafic d'outre-mer : tout le sud du Jura bernois ; une bande de territoire le long de la voie ferrée à l'ouest de la ville de Soleure ; une large tranche médiane de l'Ancien canton (avec la ville même de Berne), mais resserrée à la hauteur de cette ville, puis de plus en plus élargie vers la région des Alpes jusqu'à la frontière valaisanne, avec Zweisimmen, Thoune, Interlaken et Brienz.

Zone de ce port pour le trafic du Rhin : une faible partie du sud du Jura bernois et une partie un peu plus importante du Seeland. Superficie à peu près égale à celle de la zone de Saint-Blaise.

Zone du port de Bienne pour le trafic du Rhône : le Jura bernois tout entier, et une moitié longitudinale de l'Ancien canton ; avec empiètement sur le Nord soleurois, mais resserrement à la hauteur de Berne sous la concurrence du futur port de Soleure en territoires bernois et lucernois.

Population servie par le port de Bienne : d'outre-mer : 394,398 personnes ; du Rhône : 494,350 personnes ; du Rhin : 74,933 personnes.

Le Jura bernois, par son port de Bienne, verrait donc son trafic avec les contrées latines de la Suisse et de la Méditerranée intensifié, — ce qui serait en même temps un grand bienfait moral pour lui.

IV. Port d'Yverdon

Tonnage total du commerce spécial et du trafic interne : 76,800 tonnes. Economies réalisées sur ces transports par eau : 792,457 francs.

Zone du port d'Yverdon pour le trafic d'outre-mer : région d'Yverdon, d'Estavayer, et bande de territoire jusqu'à la frontière française à l'ouest, entre le Sud neuchâtelois et la zone du port de Cossonay, cette dernière s'étendant aux trois quarts de la distance Cossonay-Yverdon et à la région de Vallorbe et de la Vallée de Joux.

Zone de ce port pour le trafic du Rhin, peu différente. Zone du port d'Yverdon pour le trafic du Rhône, la même que pour le trafic d'outre-mer.

Population servie par le port d'Yverdon : d'outre-mer : 49,320 personnes ; du Rhône : 49,320 personnes ; du Rhin : 46,366 personnes.

A ce trafic des quatre principaux ports jurassiens, il convient d'ajouter celui des ports secondaires non mentionnés.

Le relevé du tonnage des secteurs Soleure-Bienne, Bienne-Saint-Blaise, Saint-Blaise-Faoug et Saint-Blaise-Yverdon oscille entre 122,740 tonnes (Saint-Blaise-Faoug) et 480,870 tonnes (Soleure-Bienne), le tonnage du secteur Bienne-Saint-Blaise dépassant d'un peu plus de cent mille tonnes celui du secteur Saint-Blaise-Yverdon.

C'est là un trafic énorme au regard de la statistique actuelle de nos transports nationaux.

Mais rappelons que l'établissement pur et simple de la ligne intérieure Yverdon-Soleure, sans continuation vers Bâle ni vers Genève, le réduirait à 70,000 tonnes.

Ce dernier chiffre est d'ailleurs suffisant pour justifier la mise en exploitation immédiate de cette intéressante artère de cent kilomètres dont le coût de construction peut se décomposer ainsi :

Coût des ports de Soleure et Bienne (prix actuel) : 3,600,000 francs ; coût des travaux pour la navigation ; 6,000,000 francs ; coût des ports de Saint-Blaise et Faoug, ensemble : 1,200,000 francs ; coût du port d'Yverdon (un seul bassin) : 1,478,800 francs. — Total : 12,278,800 fr.

Un simple rapprochement entre ce coût, très modeste, et le chiffre des économies réalisables sur le transport par eau de 70,000 tonnes (facile à déduire, par comparaison de la statistique des quatre ports énumérés ci-dessus), les taxes de transport et redevances pour entretien venant s'ajouter à ces économies, accuse la parfaite rentabilité de cette première tranche d'entreprise, qui représenterait déjà le tiers de la longueur du canal transhelvétique.

Nous terminerons prochainement cette série d'articles par quelques remarques inédites contenues dans l'intéressant rapport de M. Borel.

Henri GIRARDIN.

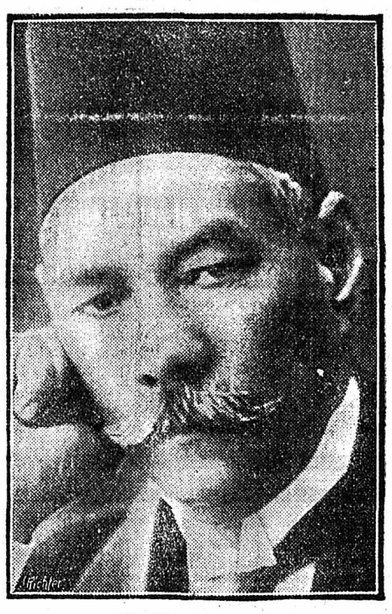

Zaghlouhl pacha
qui vient de donner sa démission comme président du conseil

Le roi Fuad

Radiotéléphonie

(De notre corresp. de Zurich.)

Les passants qui, samedi soir, se trouvaient sur la place de la gare ou dans les environs immédiats, ont eu une surprise inattendue ; à 8 heures et demie, l'on entend tout à coup une voix de stentor, si puissante qu'elle est perçue assez loin à la ronde. La « voix » annonce que le « radio-bal », qui a lieu ce soir-là dans un hôtel de la cité, va commencer, et que le public, dans la rue, aura aussi sa part de la fête, sous forme d'une audition musicale transmise par la station de Höngg. Et effectivement, voilà qu'un orchestre invisible se fait entendre ; ses accords, qui s'égrènent à tous les vents, sont d'une netteté surprenante, comme l'est du reste la voix du bonhomme qui, peu auparavant, s'est adressé au public. En l'espèce, il s'agissait de faire à Zurich une tentative de ce qui se pratique déjà en grand, à ce qu'il paraît, en Amérique et en Angleterre, à savoir la transmission de concerts, discours, etc., au moyen d'un haut-parleur.

Inutile de dire que cet essai a vivement intrigué tout le monde, à tel point que la place était bientôt noire d'auditeurs ; sur quoi l'orateur invisible a l'amabilité de donner quelques explications sur la technique de l'opération. L'orchestre, installé comme chaque soir au « Studio » de l'hôtel de ville, transmettait sa musique par fil à la station de Höngg, qui renvoyait par sans-fil ; placé au premier étage de l'immeuble de la gare, un petit appareil à deux lampes recueillait les ondes et les faisait passer par un haut-parleur qui les amplifiait d'une manière telle que la musique et le discours de l'orateur étaient infiniment plus puissants que l'émission naturelle.

Lorsque le public fut devenu si nombreux que la circulation en devint difficile, la voix retentit de nouveau, invitant poliment les auditeurs à se masser sur les trottoirs, ce qu'ils firent de la meilleure grâce du monde.

Avec cela, je ne vous ai pas encore dit que la radiotéléphonie était en train de se vulgariser ici avec une rapidité phénoménal ; qui n'a pas son radio ? Il faut rendre à Höngg cette justice que ses programmes sont d'une variété qui ne le cède en rien à ce que peuvent offrir les grandes capitales ; il y a jusqu'à trois concerts par jour, sans parler des causeries et conférences de toutes sortes. L'antenne ? On la remplace par les objets les plus inattendus ; c'est ainsi qu'une installation de chauffage central, voire... les ressorts d'un sommier, que l'on réunit à l'aide d'un fil, rendent possibles des auditions absolument irréprochables. Votre correspondant lui-même, après avoir essayé de trois ou quatre antennes différentes, a fini par tout démolir pour attacher simplement un bout de fil au balcon de sa chambre ; l'audition est si puissante, avec un simple appareil à galène, que l'on est obligé d'affaiblir. Inutile de dire que la perspective d'un concert chaque soir, chez soi, en famille quand on a la chance d'en avoir une, a quelque chose de séduisant.

LIBRAIRIE

Almanach agricole de la Suisse romande 1925. Publié par la Société cantonale neuchâteloise d'agriculture et de viticulture. — Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Agé de 63 ans, l'« Almanach agricole de la Suisse romande » vient frapper, avec le retour des premiers froids, à la porte des agriculteurs et des viticulteurs du Pays romand, et leur apporter l'appui et les conseils de son expérience, sa documentation approfondie et toujours renouvelée qu'égalent ses anecdotes et ses bons mots. Cette année, il nous entretient des moyens d'améliorer le rendement de la vigne, expose en détails la question du blé qui se pose actuellement avec une telle acuité dans notre pays, traite du rôle du sel dans l'alimentation du bétail, étudie à fond les pâturages à poulains en Suisse, montre les rouages et l'utilité du contrôle laitier et beurrier, fait comprendre en quelques comparaisons suggestives à quelle somme de travail correspond un kilowatt-heure et dispense en passant une foule de recettes pratiques de tous genres.

Manuel d'archéologie égyptienne. Les éléments de l'architecture, par G. Jéquier, professeur d'égyptologie à l'Université de Neuchâtel, correspondant de l'Institut de France. — Paris, librairie Auguste Picard. Un volume illustré de 250 gravures.

Les savants qui se sont occupés de l'Egypte ont tout d'abord étudié la langue ou ont exécuté des fouilles sur des points déterminés et mis à jour des trouvailles particulières, si bien que l'on est fort riche en monographies de monuments et que l'on manque de travaux d'ensemble coordonnant et exposant les résultats généraux de ces travaux.

M. Jéquier, qualifié par ses livres déjà publiés, a voulu mettre de l'ordre dans cet ensemble de documents archéologiques et donner tout d'abord un guide commode pour suivre le développement de cette architecture, assurément une des plus anciennes qui aient apparu au cours des siècles. Sa méthode rigoureuse et sûre suit les efforts des Egyptiens utilisant les matériaux mis à leur portée par la nature, dans la vallée du Nil, et les mettant en œuvre, tout d'abord pour élever à leurs dieux des demeures de plus en plus somptueuses à mesure que leur piété plus minutieuse les poussait à les concevoir. Dans cet exposé de M. Jéquier, on trouvera pour la première fois une classification rigoureuse et claire d'un des éléments d'architecture dont les Egyptiens ont tiré un parti merveilleux : les colonnes et chapitaux dont la variété extraordinaire est un élément tout à fait caractéristique de leur art. Cette classification sera d'autant plus précieuse pour les archéologues et les artistes que d'autres civilisations et non des moins brillantes empruntèrent aux Egyptiens et transformèrent avec des interprétations diverses cet élément fondamental d'architecture.

M. Jéquier a fait davantage, son texte est constamment éclairé par une illustration bien choisie, à la fois très instructive et neuve, grâce à de nombreuses photographies habilement prises, à des dessins intelligemment groupés ; ce témoignage direct rend les démonstrations faciles à suivre : les plus beaux monuments de l'Egypte se présentent sous des aspects moins connus, d'autres, peu accessibles, nous sont révélés et permettent au lecteur de prendre une idée moins banale de cet art égyptien dont pourtant les images nous sont familières.

Annuaire des femmes suisses, pour 1924. — Bâle, Basler Druck- und Verlagsanstalt.

L'activité sociale des femmes s'est tellement développée ces dernières années que peu d'entre elles y sont restées tout à fait étrangères. L'« Annuaire » en présente un tableau détaillé et fidèle ; cette année, il nous renseigne sur la protection sanitaire de l'ouvrière, l'assurance-maternité, le champ de travail de l'institutrice, l'éducation des jeunes filles dans la famille, les femmes alpinistes, les unions chrétiennes de jeunes filles, le mouvement féministe suisse et international, etc. Chaque femme y trouvera tel ou tel chapitre qui l'intéresse directement, et pourra, en même temps, jeter un coup d'œil dans les domaines voisins : tous ne se tiennent-ils pas étroitement ? L'annuaire de 1924 se distingue des sept volumes qui l'ont précédé en ce qu'il est plus spécialement consacré au jubilé de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses, association unique en son genre, où fraternisent des sociétés de toute nature. Il donne la place d'honneur à Mlle de Mülinen, morte peu avant le 25me anniversaire de cette Alliance dont elle était l'âme, et dont la figure intelligente et généreuse domine le mouvement féministe suisse de ce dernier quart de siècle. Deux portraits font revivre son image. Ce beau volume — rédigé partie en français, partie en allemand — contient encore deux portraits et nécrologies : ceux de M. de Morsier, fondateur de l'Association pour le suffrage féminin, et de Mme Studer, présidente de la Société suisse des amies de la jeune fille. Rédigé avec beaucoup de sérieux et d'agrément, c'est un document de première importance pour tout ce qui concerne la vie féminine en Suisse. Il ne se présente pas sous l'aspect d'une publication éphémère, mais son impression irréprochable, sur un beau papier, et l'élégante sobriété de sa reliure le rendent digne d'être un cadeau fort agréable, et que l'on conservera longtemps.

Théodore Tronchin,
médecin de Voltaire

Originaires de Provence, les Tronchin ayant embrassé le protestantisme, se fixèrent à Genève, dans le courant du XVIme siècle et ne tardèrent pas à briller au premier rang dans la cité du dogme et des polémiques. Parmi eux se signalèrent des théologiens, des magistrats influents, ardents défenseurs du principe d'autorité, et des polémistes, tel ce Jean-Robert Tronchin, l'habile dialecticien et défenseur du droit négatif dont les « Lettres écrites de la campagne » déclenchèrent la terrible riposte de Rousseau qui fut, ainsi qu'on l'a dit, un coup de massue succédant à une passe de fleuret. Et des Tronchin sortit la plus pure des gloires : le docteur Théodore Tronchin, que le seigneur de Ferney avait coutume d'appeler Esculape-Tronchin ou encore Apollon-Tronchin.

Il avait étudié sous le fameux Bœrhave et s'était fixé à Amsterdam, où il s'était très vite acquis une situation en vue. Déjà, on le désignait pour être le continuateur du maître. Il habitait depuis 25 ans les Etats-Généraux et avait épousé une de Witt dont les vertus, dit-on, faisaient pardonner la laideur. Tout l'engageait à terminer sa carrière dans le pays où son talent était si hautement apprécié. Il n'en fut rien. La nostalgie de la terre natale le prit. En 1754, étant âgé de 46 ans, il arriva à Genève et, dès le commencement de l'année suivante, Tronchin inaugurait par une « leçon solennelle » son cours à l'Académie. La Seigneurie, flattée de posséder un praticien si renommé, venait de faire une exception en sa faveur en rétablissant une chaire de médecine qui ne fut pas de longue durée, puisqu'elle disparut avec son titulaire. Genève, après avoir été le grand séminaire des nations protestantes, était alors éprise de sciences physiques et mathématiques. Mais il faut dire que le docteur Tronchin était trop absorbé par ses malades pour donner à son enseignement ce qu'on pouvait attendre d'un homme de sa trempe. Et enfin son activité à Genève fut de courte durée, puisque une dizaine d'années plus tard, la gloire le portait à Paris, où il passa les dernières années de sa vie en qualité de médecin du duc d'Orléans.

La nouveauté de ses théories, son talent d'exposition et, ajoutons-le, sa magnifique prestance, lui valurent un auditoire de choix, plutôt mondain que scientifique. Car ses confrères lui témoignèrent toujours de la froideur ou de l'hostilité. En cela il subit le sort de tous les précurseurs. Si l'on fait la part de l'engouement et même de la réclame monstrueusement tapageuse qui se fit autour de son nom, il n'en reste pas moins que le docteur Tronchin fut un grand novateur et qu'il fraya la route à la thérapeutique actuelle. Il reste le créateur de l'hygiène et de la médecine naturiste, une espèce de Kneipp latin qui composa un code à l'usage des névrosés, tout aussi nombreux à la cour d'un Louis XV qu'ils le sont de nos jours. On a dit très justement que, Tronchin excepté, la médecine du dix-huitième siècle en était encore au point où l'avait trouvée Molière et que la suffisance des porteurs du bonnet carré n'avait d'égale que leur ignorance.

Notons que le fameux docteur genevois ne craignit pas en maintes occasions de recourir à l'empirisme. Nous connaissons le mot du grand Ambroise Paré : « Je le pansay, Dieu le guarit ». Du temps de M. de Voltaire, il ne seyait pas de trop parler de la divinité. Mais remplaçons le mot Dieu par « nature » et nous aurons la clef de voûte du système tronchinien. Le nom de Tronchin est inséparable de celui de Voltaire ; ils brillent tous deux dans le ciel de Genève comme des constellations jumelles. C'est, en effet, deux mois après l'arrivée de Tronchin à Genève que Voltaire s'établit aux Délices, et le philosophe s'enthousiasma pour le médecin réformateur. La célébrité de l'un rehaussa la gloire de l'autre. Le docteur, qui était aussi homme de salon, ne s'effaroucha point de « l'humeur voltairienne » et l'éternel malade se crut parfois des talents de médecin.

Tronchin s'éleva avec violence contre l'abus de la saignée. Il préconisa les remèdes naturels : l'air pur, l'exercice, les bains froids, un régime diététique. C'était nouveau. Et puis, il y avait M. de Voltaire ; bientôt dans toute la France et le royaume de Navarre, on ne jura que par Tronchin. Il n'était point de bel esprit ou de grande dame qui ne prît à honneur de confier ses petites misères au grand esculape. A celui qui souffrait de migraines, il disait : montez à cheval et faites de l'escrime », et, si c'était en hiver : « Sciez votre bois ». A une désœuvrée, qui avait l'habitude de faire la grasse matinée : « Prenez à sept heures du matin tel remède et faites une promenade ». A telle autre de ses « vaporeuses », il disait : « Votre imagination m'effraie bien plus que vos maux ».

Tronchin pratiquait la cure morale, il fraya la voie à la thérapeutique psychologique. C'est ainsi qu'il traita Mme d'Epinay, la grande amie des encyclopédistes. Rousseau la lui recommanda chaudement — c'était avant sa brouille avec sa bienfaitrice — et elle finit par se décider au voyage de Genève. Tronchin lui avait donné ses premiers soins à la Chevrette, lors de son fameux voyage à Paris, où il fut appelé pour inoculer les fils du duc d'Orléans. Ce fut une tournée triomphale où le grand propagateur de l'inoculation en France connut des succès inouïs. Citons les lignes suivantes inédites et qui eussent pu figurer avec honneur dans le beau livre que M. Henry Tronchin, le possesseur de ce musée national qui s'appelle Bessinge, a écrit sur le célèbre médecin :

« M. le Dr Tronchin a été présenté à Versailles ; il a vu la Reine qui l'a gracieusement reçu. Mme la marquise (de Pompadour) l'a demandé ; il a trouvé le Roy chez elle, il y a passé une demi-heure ; il a été conduit dans le cabinet du Roy, il a été présenté au souper du Roy où Sa Majesté lui a parlé gracieusement en présence de toute la cour. On a entendu au parterre des bourgeois de Paris qui parlaient de Tronchin. L'un demandait à l'autre ce que c'était que ce fameux docteur ou professeur dont on parlait partout. L'autre répondit : « Ce n'est pas un professeur, c'est un citoyen de Genève » (1er mai 1756). Et quatre jours après : « On ne peut s'empêcher de rire de l'enthousiasme des Parisiens sur le compte du professeur Tronchin ; l'accueil distingué qu'il a reçu à Versailles a achevé de leur faire tourner la tête. On ne sait comment celle du docteur y peut tenir. Une dame de ce pays-là écrit que le maréchal de Saxe, après ses victoires, n'a pas été reçu d'une manière plus brillante. Mme la Dauphine le prit elle-même par la main pour le conduire auprès de ses enfants. Il ne peut pas suffire à tous ceux qui veulent de lui. On dit que la famille de Soubise fait tous ses efforts pour le retenir auprès du cardinal. Nous espérons pourtant de le revoir dans le mois de juin (5 may 1756).)» Il revint, à la grande joie du conseiller Jean Du Pan, qui écrit : « Le docteur Tronchin est de retour, je ne l'ai pas vu, mais on dit qu'il est très content de son voyage. Il a passé en revue toute la cour. Il a dit que la marquise est aussi belle, aussi aimable et aussi en faveur qu'elle l'ait jamais été. C'est dans son cabinet que se tient le Conseil du Roy. Tronchin a rapporté plus de 30,000 livres de bijoux sans compter l'argent dont on ne dit pas la somme (4 juillet 1756). Les médecins de Paris mirent à combattre l'inoculation la même « obstination de mulet » que le grand médecin du siècle précédent Gui-Patin avait mise à reconnaître la découverte de Harvey sur la circulation du sang. » Trois ans ont passé depuis le voyage à Paris lorsque Du Pan mande de Genève à Berne : « On inocule toujours ici avec beaucoup de succès. »

Les médecins de Paris ont une telle fureur contre Tronchin qu'on ne peut la comparer qu'à la haine théologique, et de peur qu'il ne soit appelé à inoculer les enfants de France, ils se sont tous déchaînés contre l'inoculation. Un médecin ayant été en Angleterre pour s'instruire de cette méthode et ayant voulu pratiquer à Paris, ses confrères lui ont déclaré qu'ils rompraient avec lui s'il inoculait une seule personne.

Pendant cette décade où Tronchin pratiqua et professa, Genève devint une espèce de dispensaire européen, une La Mecque des désespérés. Et l'on reprit le chemin de la ville sainte comme au temps de Calvin et de de Bèze, comme à l'époque de la grande persécution. Il est vrai que s'il y avait Tronchine, l'on n'oubliait pas les représentations de Tournay et de Ferney. Nous ne pouvons citer tous ceux qui eurent recours aux soins du savant esculape, de nombreux abbés et magistrats de France, des marquis et des chevaliers. Et il y eux « ses dévotes » ; en premier lieu, cette exquise Mme d'Epinay, qui venait d'avoir un grand choc moral et dont il devint le confident et l'ami, Mme de Fontaine, la sœur de Mme Denis, dont Voltaire disait qu'elle était « un miracle de Tronchin », Mme de Vermenoux, au visage anguleux et dur, les comtesses d'Harcourt et d'Argenson, la duchesse d'Anville. Et combien d'autres !

Au faîte de la gloire, Théodore Tronchin resta un simple. Il doutait de lui-même et proclamait, à l'inverse de ses adversaires, la limite de son savoir. Ce caractère de simplicité et de bonhomie, nous le retrouvons dans le beau pastel de Liotard qui se trouve à la galerie de Bessinge. Malgré l'empâtement des chairs, cette tête n'est ni celle d'un jouisseur, ni celle d'un hautain. Les yeux et le front témoignent d'une intelligence avide et ouverte sur toutes choses et la bouche, petite et fine dans le galbe de la chair, est celle d'un homme bon et désintéressé. Légèrement ironique, elle nous fait comprendre que le docteur Tronchin ait été le commensal et l'ami du patriarche de Ferney.

(« Tribune de Genève ».) André CORBAZ.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— 6 nov. Ouverture de faillite de Henri Gerber, achat et vente de bétail, à La Chaux-de-Fonds. Première assemblée des créanciers : le vendredi 5 décembre 1924, à 14 heures, à l'Hôtel judiciaire de La Chaux-de-Fonds. Délai pour les productions : 26 décembre 1924 inclusivement.

— 14 novembre. Clôture de faillite de Henri Jaques, boulangerie-épicerie, commerce de farines et son, anciennement domicilié à Sagne-Eglise, actuellement à Corcelles près Payerne.

— 22 nov. Révocation de la faillite prononcée le 3 juillet 1924 contre les époux Edouard et Georgine Liechti-Voiblet, propriétaires et tenanciers du Café du Jura, au Col-des-Roches.

— L'autorité tutélaire du district de Boudry a nommé un tuteur à Oswald René, Willy et Nelly domiciliés à St-Aubin, en la personne de leur frère M. Charles Oswald, à La Chaux-de-Fonds.

POLITIQUE

ITALIE

Oeuvre d'épuration

ROME, 28. — La lettre de Italo Balbo et sa démission de général de la milice nationale continuent à être l'objet de polémiques particulièrement dans la presse de l'opposition. Le correspondant du « Secolo » à Rome relève que les milieux de la majorité et la tendance modérée de l'opinion publique considèrent le cas Balbo avec un moins grand pessimisme. Le fait même que le général a reconnu sa faute et sa démission immédiate est jugé par la plus grande partie de l'opinion publique comme un signe évident de normalisation et de légalité. Le correspondant ajoute que dans les milieux politiques on exprime l'avis que le gouvernement ne doit pas se contenter de sa bonne volonté, mais doit aller jusqu'au fond de la question. Il semble que M. Mussolini partage cet avis.

Le président du conseil a déclaré qu'il était personnellement en train d'éteindre les cierges qui l'entourent, œuvre dure et sans pitié, mais nécessaire. Il aurait ajouté aussi que l'épuration ne sera pas discontinuée et qu'elle se développera inexorablement, mais qu'à cette action devrait correspondre une attitude plus loyale de la part de l'opposition étant donné que le but à atteindre est le même: le bien de la patrie.

La tsarine et la mort de lord Kitchener

(De la « Liberté » de Paris.)

La « Liberté » du 16 courant a donné une information de Stockholm, concernant de prétendues révélations du général Komissarov, « ex-chef de la police secrète russe au temps du tsar », d'après lesquelles la tsarine et Raspoutine auraient été cause de la mort de lord Kitchener, en révélant aux Allemands le secret de son départ pour la Russie.

La « Liberté » n'acceptait cette déclaration que sous toutes réserves, prévoyant qu'elle rallumerait la polémique relative aux sentiments germanophiles de la tsarine.

Il y a lieu, en effet, de rétablir les faits, dans l'intérêt de la vérité et de la justice.

Le général Komissarov n'a jamais été chef de la police secrète russe ; il avait simplement occupé le poste de chef de l'Okhrana de Saint-Pétersbourg, et ensuite celui de préfet de Rostov-sur-le-Don, et finalement fut mis à la retraite pour sa conduite scandaleuse.

Après la révolution, Komissarov se vendit aux bolcheviks, et joua pendant quelque temps le rôle d'agent provocateur des Soviets parmi les émigrés russes.

Sur le point d'être démasqué, il revint en Russie, où il reçut différentes missions dans le but d'organiser l'espionnage soviétique à l'étranger. Voilà le personnage et la confiance qu'on peut prêter à ses affirmations.

Quant aux prétendus sentiments germanophiles de la tsarine, il y a longtemps que justice a été faite de cette calomnie. Sans parler des mémoires de M. Pierre Gilliart, précepteur du tsarevitch, qui vécut de longues années dans l'intimité de la famille impériale, nous possédons le témoignage irrécusable de la commission extraordinaire, créée après la révolution de 1917, en vue de réunir les preuves de la culpabilité du tsar et de la tsarine. Voici la déposition du prince Lvov, président du gouvernement provisoire, à ce sujet : « Une des questions capitales qui troublaient l'opinion publique, était la croyance que le tsar, sous l'influence de sa femme, allemande d'origine, était prêt à conclure une paix séparée, et avait fait des tentatives dans ce sens. Cette question fut résolue. Kerensky, dans ses rapports au gouvernement provisoire, affirmait catégoriquement, et avec une entière conviction que la non-culpabilité du tsar et de la tsarine avait été dûment établie ». On aurait pu joindre à ce témoignage celui du procureur Roudniev, qui dirigea l'instruction contre la famille impériale, du socialiste-révolutionnaire Mouraviev, président de la Commission extraordinaire, du ministre de la justice du gouvernement de Kerensky, Pereversev, qui sont unanimes à constater le profond patriotisme du tsar et de la tsarine, et leur fidélité aux Alliés.

On ne devrait également pas oublier qu'aux moments les plus terribles, alors que perdue en Sibérie au milieu de soldats fanatisés par la propagande haineuse des bolcheviks, la famille impériale attendait la mort dans le recueillement de la prière, le tsar refusa de racheter sa vie et celle des siens par la signature du honteux traité de Brest-Litovsk, et l'impératrice écrivait à une de ses amies : «Plutôt mourir que d'être sauvés par les Allemands. »

J. JACOBY.

ÉTRANGER

L'origine de l'expression « yankee ». — S'est-on jamais demandé d'où venait l'expression « yankee » ? Au cours d'une lecture dans un vieux livre poudreux, on trouve qu'avant la guerre de l'indépendance américaine, les Indiens, ne pouvant prononcer correctement le mot « english » en avaient fait le mot « yankee », vocable que les Anglais venus pour ladite guerre, donnèrent, par dérision, aux rebelles américains qui se révoltaient contre la mère-patrie.

Rhumatisme, goutte, sciatique !

Après plusieurs années de souffrances, le malade ne ressent aujourd'hui plus aucune douleur.

Monsieur Gottlieb Utzinger, Hœri (Zurich), écrit : « Depuis grand nombre d'années, je souffrais de douleurs rhumatismales tantôt plus fortes, tantôt moins aiguës. Bains, stations climatériques, dépenses de tout genre n'avaient apporté à mon état que des soulagements partiels, les remèdes que j'ai pris n'étaient que des palliatifs. L'automne passé, j'ai suivi, sans plus de succès, un traitement médical, lorsqu'on m'a rendu attentif sur l'efficacité de vos tablettes Togal. Pendant 3 jours consécutifs, je pris chaque jour 3 tablettes. Par suite d'un refroidissement, je devins un peu enroué, mais le malaise disparut bien vite. Au bout du troisième jour, je remarquai une amélioration sensible, et dès lors je n'ai plus ressenti aucune douleur. » Des expériences pareilles sont faites par bien des milliers de personnes. Le Togal dissout fortement l'acide urique, et c'est pourquoi il est d'une efficacité excellente non seulement dans les cas de rhumatismes, goutte, sciatique, mais aussi de toutes sortes de douleurs des nerfs et de maux de tête, névralgie, lumbago, douleurs dans les articulations et les membres. Des médecins éminents prescrivent aussi le Togal à cause de son effet sédatif dans les cas de l'insomnie. Dans toutes les pharmacies. J H 332 Z

Académie française. — La troisième des académiciens élus jeudi est M. Besnard et non Bernard. C'est, sauf erreur, le premier peintre qui entre sous la Coupole.

A 25 ans, il enlevait brillamment son prix de Rome avec un tableau : « Timophane », que la National Gallery, de Londres, s'empressait bientôt d'acquérir. Depuis, son œuvre artistique n'a cessé de s'accroître, chaque année, d'une ou plusieurs pièces maîtresses.

Il a portraicturé tous les grands de la terre : les papes, les rois, les empereurs, les chefs d'Etat, les diplomates, les généraux, les évêques, les milliardaires et même les génies pauvres.

Il a décoré la plupart des monuments publics parisiens. Il a rapporté, il y a quelques années, de l'Inde, un livre chatoyant : l'« Homme en rose » et une foule de tableaux.

Viande avariée. — Selon une dépêche de Solingen à la « Gazette de Voss », plus de cent quarante personnes ont été, dans cette ville, intoxiquées à la suite de l'ingestion de viande de cheval avariée. La police a fait fermer la boucherie hippophagique.

Krupp en Espagne. — On mande de Madrid au « Journal » :

La maison Krupp a acheté les mines et ateliers d'une importante société industrielle. La nouvelle société, hispano-allemande, au capital de 100 millions de pesetas, sera dirigée au point de vue technique par la Société Krupp, bien que celle-ci ne possède pas la majorité des actions.

La contrebande en Finlande. — Les journaux d'Helsingfors annoncent qu'un conflit s'est produit en haute mer entre des fonctionnaires de la douane et un certain nombre de contrebandiers. Lorsque la police apprit qu'un plan de contrebande avait été organisé, elle se rendit en mer sur un canot moteur. Les douaniers renforcés par la police découvrirent bientôt un bateau à bord duquel se trouvaient 12,000 litres d'alcool. Lorsque la police s'approcha du bateau, les contrebandiers ouvrirent un feu violent. Les policiers firent usage d'une mitrailleuse et le bateau des bandits ne tarda pas à couler. Le chef de la bande a été arrêté. Au retour, peu avant l'entrée au port, la police rencontra un second bateau de contrebande qui prit la fuite mais put cependant être rejoint. Un des hommes qui l'occupait a été tué.

La princesse retrouvée. — Le cadavre de la princesse Borghese a été repêché dans le lac de Garda. La victime a une blessure au front. On émet sur les causes de l'accident l'hypothèse suivante : la princesse qui s'était rendue au jardin, emportant une pioche, et accompagnée de son chien, travaillait au bord du lac. Probablement prise soudain d'une faiblesse ou poussée par son chien, elle aura perdu l'équilibre et fait une chute d'environ huit mètres sur les écueils qui se trouvent dans les environs du rivage, et c'est alors qu'elle aurait été blessée au front. On pense qu'à la suite de cette chute, la princesse a perdu connaissance et qu'elle mourut dans les flots.

Un pillage à Constance. — Des cambrioleurs ont pénétré dans l'appartement du riche industriel Kuppel. Ils ont volé quinze peintures à l'huile parmi lesquelles une « Sainte Famille » de Rubens, un magnifique Gobelin du temps de Frédéric le Grand, une collection de monnaies d'or et d'argent provenant d'Allemagne, d'Autriche, de Hollande, d'Angleterre et de France, de nombreux brillants, des colliers et des chaînes d'or et de platine et, en argent liquide, 130 dollars, 600 francs suisses et 300 marks-or. Le montant total de ces vols dépasse 200,000 marks-or.

Avant de partir, les cambrioleurs se sont offert du champagne. Ils n'ont laissé aucune trace.

SUISSE

Assurance-vieillesse et survivants. — Le département fédéral des finances vient de faire parvenir un message à la commission du Conseil national s'occupant de l'assurance-vieillesse et survivants. Ce message dit qu'il sera prochainement possible d'inscrire annuellement une somme d'environ dix millions de francs à l'avant-projet de budget en faveur de l'assurance. Si l'on parvient à trouver de nouvelles recettes d'un montant de 20 millions, les 30 millions nécessaires pourront être remis à l'assurance. Les 20 millions de recettes nouvelles mentionnés plus haut pourraient être obtenus par l'imposition de l'alcool. On sait que le département des finances soumettra à ce sujet un nouveau message au Conseil fédéral ; toutefois, le département des finances est d'avis que pour des raisons tactiques il faut séparer la revision de la législation sur les alcools de la question des assurances ; il estime que les recettes provenant des alcools doivent être mises au service des assurances sociales.

D'autre part, un projet d'impôt sur les automobiles fera l'objet d'un examen.

Les restrictions d'importation. — La commission des douanes du Conseil national a siégé à Berne les 27 et 28 novembre, sous la présidence de M. Odinga pour discuter la prorogation de l'arrêté fédéral sur les restrictions d'importation. M. Wetter, chef de la division du commerce, a exposé les conditions dans lesquelles a été négocié l'accord avec l'Allemagne et le conseiller fédéral Schulthess a insisté sur la nécessité de laisser une arme aux mains du Conseil fédéral en vue des négociations qui s'ouvriront prochainement avec d'autres Etats. Après une courte discussion, la commission a voté par 19 voix contre 2 le projet d'arrêté prorogeant le régime des restrictions jusqu'au 31 mars 1926.

Presse. — La presse militaire vient de s'enrichir d'un nouveau périodique, « La Forteresse », dont nous recevons le premier numéro. Ce journal, organe mensuel de la Société des troupes de forteresses de la Suisse romande, paraîtra chaque mois à Lausanne et la rédaction en est confiée à M. O. Treyvaud, notre confrère de la « Tribune de Lausanne ».

BERNE. — Le Grand Conseil a continué vendredi la discussion de la loi fiscale revisée. Un long débat a eu lieu à propos d'une proposition demandant une certaine déduction en faveur des propriétaires ruraux fortement endettés. Plusieurs orateurs ont demandé que cet allègement soit appliqué à tous les propriétaires fonciers en faisant remarquer que la proposition en question avait l'inconvénient de créer deux poids et deux mesures. Finalement la proposition a été refusée. En réponse à une interpellation, le gouvernement fit connaître qu'il rechercherait les moyens d'ouvrir à la faculté de médecine de l'Université une policlinique de psychiâtrie.

Après midi, le Grand Conseil a terminé la discussion sur la revision de la loi d'impôt. Il a été fait droit, en partie, à une requête des banques et des caisses d'épargne. Toute une série de propositions tendant à revenir sur certains articles ont été repoussées. En votation finale, le projet a été adopté par 69 voix contre 30 et de nombreuses abstentions. Seuls les socialistes ont voté en bloc pour le projet. La session est close.

BALE-VILLE. — Par les 66 voix des députés bourgeois contre 60 voix des partis de gauche, le Grand Conseil s'est prononcé contre la prise en considération d'une initiative communiste tendant à l'institution d'un impôt supplémentaire destiné à améliorer les services de prévoyance sociale. Le scrutin a eu lieu à l'appel nominal.

L'assemblée a abordé ensuite la discussion d'une motion socialiste relative à la perception d'un impôt « social » permanent sur le revenu et la fortune imposables et dont le produit serait affecté au financement des institutions d'assistance. Se ralliant aux propositions du gouvernement, le Conseil, par 65 voix contre 60, a également écarté cette motion.

ZURICH. — Pour avoir vendu à Zurich des cahiers dus à un peintre et graveur allemand, le nommé Emile Oprecht, directeur de la librairie Union, a été condamné à 2 jours de prison et 50 francs d'amende, avec sursis pendant trois ans. Oprecht était inculpé de « vente de gravures licencieuses ».

— En rentrant d'un dîner en compagnie de sa femme, M. Hitz-Bay, conseiller national communiste de Zurich, a trouvé son appartement cambriolé. Les voleurs ont emporté des bijoux représentant une assez forte somme.

— Des cambrioleurs ont rendu visite également à la librairie communiste, où ils ont dérobé une somme de près de 700 francs, mais ils n'ont pas touché aux livres.

— Jeudi après-midi, entre Nänikon et Werrikon, une fillette de 5 ans, la petite Bernhard, se rendant à la maison, accompagnée de son petit frère, a été écrasée et tuée par une automobile. L'enfant doit s'être lancée par malheur sous la voiture.

GRISONS. — Le Grand Conseil s'occupe depuis trois jours de la nouvelle loi sur la circulation des automobiles, qui doit remplacer la loi actuelle, dont la validité expire le 31 décembre prochain. La commission du Grand Conseil a déposé un projet différent sensiblement du projet du Conseil d'Etat. L'entrée en matière a été décidée par 62 voix contre 1. Les articles 1 et 2 laissant toutes les routes ouvertes à la circulation des automobiles des voyageurs, des automobiles sanitaires et du service de défense contre l'incendie ont été approuvés. La circulation à motocyclettes n'est permise qu'aux habitants du canton. Le service de location d'automobiles est autorisé pour le transport de huit personnes au plus. Les transports de sociétés seront toutefois autorisés à certaines conditions. Par contre, rien n'est changé pour les camions-automobiles qui ne pourront circuler que dans les vallées et ne pourront ainsi faire concurrence aux chemins de fer.

FRIBOURG. — Jeudi, au marché de Bulle, les veaux, plus nombreux que gros à cette époque de l'année, atteignaient le chiffre de 49 et ont trouvé écoulement à 2 francs le kilo. Trois moutons se sont vendus 1 fr. 60, et 8 porcs gras, de 2 fr. 35 à 2 fr. 40 le kilo. Quant aux porcelets, au nombre de 273, ils sont toujours assez peu demandés ; il s'en est vendu quelques-uns de six semaines, de 40 à 50 francs la paire.

VAUD. — Deux individus dont on possède le signalement ont pénétré dans la chambre d'une riche voyageuse, Mme Wood, descendue à l'hôtel Mirabeau, à Montreux. Ils ont volé 12,000 francs de bijoux et 1000 francs de billets français.

CANTON

Pour les Suisses de Russie. — Le bureau du synode national a destiné la collecte qui sera faite à la sortie des cultes du dimanche 7 décembre aux Suisses de Russie, qui, au nombre de 5000, sont dans une grande détresse. Une collecte semblable sera faite dans les Eglises des cantons protestants confédérés pour donner suite à une décision de la conférence ecclésiastique suisse.

Saint-Sulpice. — Une explosion s'est produite jeudi matin, au fond d'une mine de la fabrique de ciment, à Saint-Sulpice. Un ouvrier, Giacomo Gritti, occupé à perforer le roc, atteignit une cartouche non explosée la veille ; une explosion s'en suivit et le malheureux fut tué sur le coup. Il était âgé de 38 ans et père de deux enfants. Un ouvrier qui se trouvait derrière lui n'a été que peu dangereusement atteint au visage.

Corcelles-Cormondrèche. — La population de la Côte sera heureuse d'apprendre que, à l'occasion de l'inauguration des cinq nouveaux vitraux du temple, MM. Ch. Schneider, organiste, et Pierre Jacot, violoniste donneront un concert dimanche, dans le vieil édifice de Corcelles. Au programme figurent le concerto en la, pour violon, de Vivaldi, le Cantabile, la Pièce héroïque et le Choral en la, pour orgue, de César Franck. Ces œuvres, parmi les plus belles, ne manqueront pas d'attirer une foule d'auditeurs et d'amateurs de belle et grande musique. On nous dit encore que M. Philippe Robert parlera au culte du matin.

— La vente en faveur de la nouvelle instrumentation de la fanfare «L'Espérance», de Corcelles-Cormondrèche, a produit, tous frais déduits, la somme de 4327 fr. 24, y compris un don de 5 francs, remis après la vente. C'est un beau succès dont on peut féliciter les organisatrices et la fanfare de la Croix-Bleue de Neuchâtel, qui a si fraternellement prêté son concours aux braves vignerons musiciens.

70.581 francs de bénéfice net

Journées antituberculeuses des 27 et 28 septembre 1924

Divers retards — bien compréhensibles du reste — n'ont permis au comité cantonal des « Journées neuchâteloises pour la lutte contre la tuberculose » de ne prendre connaissance que le 26 courant du résultat des collectes de fin septembre.

Mais ce résultat est très satisfaisant, magnifique même dans certaines parties du canton ! Il est de 70,581 fr. 37, et les sources ne sont pas entièrement taries, puisque des manifestations tardives et non encore comptabilisées, augmenteront encore cette somme de quelques centaines de francs.

Dans les temps difficiles que nous traversons, la générosité du public neuchâtelois s'est affirmée une fois de plus, et les œuvres antituberculeuses de notre canton doivent une grande reconnaissance à tous les généreux donateurs. Nos remerciements vont spécialement à tous ceux et à toutes celles qui se sont occupés de l'organisation des diverses manifestations qui ont eu lieu dans la plupart des 63 communes de notre pays, et qui se sont particulièrement dévoués les 27 et 28 septembre ; grâce à eux, grâce au concours de tous, la situation financière de nos œuvres antituberculeuses s'est considérablement améliorée.

Voici les résultats, groupés par district :

Le district du Val-de-Travers a fourni		fr.	19,255.10
»	de Neuchâtel	»	17,182.50
»	de Boudry	»	12,998.—
»	de La Ch.-de-Fonds	»	9,084.69
»	du Val-de-Ruz	»	6,706.08
»	du Locle	»	5,405.—
		Au total, fr.	70,581.37

Chaque district reçoit, pour ses œuvres antituberculeuses, la moitié des sommes qu'il a recueillies, l'autre moitié revient à nos sanatoriums de Beau-Site, à Leysin, et de Malvilliers, au Val-de-Ruz, soit 35,290 fr. 08, qui sont à répartir entre ces deux institutions.

En présence d'un si beau résultat, le comité cantonal, profondément reconnaissant, adresse à tous ceux qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leur peine, ni leur argent, au grand effort fait en faveur de la lutte contre la tuberculose — hélas, si nécessaire encore — l'expression de ses sincères remerciements.

Auguste LEUBA, président,
Dr Paul HUMBERT, secrétaire,
Dr C. de MARVAL, trésorier.

Causerie agricole

L'hygiène de nos animaux domestiques

Les locaux où séjournent nos animaux domestiques sont, dans bien des cas, trop étroits, obscurs, mal aérés. Il y règne, le plus souvent, une atmosphère lourde, étouffante, où l'air est vicié par la respiration, les émanations des animaux, et des matières excrétées.

L'action prolongée dans de pareilles conditions ne saurait être indifférente, car une provision de bon air est aussi nécessaire à la santé qu'une bonne nourriture. L'anémie, la perte de l'appétit, l'appauvrissement général de l'économie, sont les conséquences ordinaires du séjour prolongé dans des étables où l'aération est défectueuse.

Il est donc nécessaire d'assurer à tout animal la quantité d'air respirable à laquelle il a droit. Or, cette quantité est en raison directe de son appareil respiratoire, qui répond lui-même à la taille de l'animal.

Pour un cheval ou une vache, de taille moyenne, on compte qu'il faut de 50 à 60 mètres cubes d'air par jour. A défaut de locaux assez vastes, on conçoit bien vite combien il est nécessaire d'assurer, dans les écuries, les étables, les porcheries, les bergeries, de bonnes conditions d'aération et de ventilation.

Les portes, les ventilateurs, les cheminées d'aération, mais surtout les fenêtres, à condition de les ouvrir, assurent à l'atmosphère une pureté suffisante dans les habitations des animaux. Il importe alors de bien doser les effets des courants d'air, éviter les brusques variations de température de telle sorte que l'on puisse, sans refroidir le local, débarrasser les étables de l'excès d'humidité et de l'acide carbonique expiré par les animaux.

Les fenêtres remplissent encore un autre but: elles assurent dans les locaux où logent les animaux un éclairage suffisant qui a sa grande valeur comme agent de santé et de propreté. Le bon éclairage aide à la propreté des étables ; il facilite le nettoyage, et surtout il en révèle la nécessité. Il faut avoir soin d'entretenir les locaux dans un état de propreté rigoureuse, enlever le fumier deux fois par jour, et renouveler les litières.

En Angleterre, les étables, bergeries, porcheries, sont passées au lait de chaux une et même deux fois par année. C'est une mesure que l'on commence à mettre en pratique chez nous, mais qui n'est pas assez généralisée.

Nous n'ignorons pas combien est enraciné le préjugé qu'il faut aux vaches laitières une atmosphère chaude et humide.

Il est possible que, pendant quelque temps, des vaches parquées dans un local très chaud donnent davantage de lait que celles qui sont placées dans une étable aérée, sèche et plutôt fraîche, mais le lait recueilli ne sera pas de même qualité, et les vaches, beaucoup plus sensibles aux refroidissements, et tout naturellement prédisposées à la tuberculose.

D'autre part, les animaux à l'engrais doivent être logés selon les prescriptions de l'hygiène la plus absolue, si l'on veut qu'ils fournissent une viande de première qualité et cela, bien entendu, dans un délai relativement restreint.

Comme complément essentiel pour la santé de notre bétail, il importe de le panser régulièrement deux fois par jour, et de le tenir constamment dans un parfait état de propreté. Nous n'en exceptons pas les porcs qui sont très sensibles aux soins journaliers de brossage et de lavage.

C'est donc un mauvais calcul que celui qui consiste à économiser de la main-d'œuvre en négligeant l'hygiène de nos animaux domestiques.

Pour assurer la rentabilité de notre bétail, il faut lui donner de l'air, une bonne nourriture, et des soins réguliers de propreté.

Tout cela se paie, et en beaux écus sonnants, encore !

E. BILLE.

AVIS TARDIFS

PERDU

en ville, un portefeuille avec des billets de banque, une carte civique, un passeport et des photographies. Prière de le rapporter contre bonne récompense au bureau de la Feuille d'Avis ou au poste de police. 13

Contre les centimes additionnels

Le dernier délai pour signer les listes référendaires expire mercredi 3 décembre

SALLE DE CONCERTS DU CONSERVATOIRE

DIMANCHE 30 NOVEMBRE 1924, à 5 h. après midi

CONCERT

donné par

ANDRÉ SALA, organiste et pianiste aveugle

Prix des places : 3.30, 2.20.

Billets chez Fœtisch et à l'entrée de la salle.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE, Place d'Armes 1

DIMANCHE 30 NOVEMBRE

RÉUNIONS

présidées par M. W. JUNG, pasteur à Orvin.

9 h. ¾. Culte et Ste-Cène. 20 h. Evangélisation.

Invitation cordiale à chacun.

C. A. S.

Section neuchâteloise

La causerie, avec présentation de projections, par M. Ch. Jeanneret, aura lieu dans la grande salle de Terminus, dès 21 heures.

Le Comité.

CERCLE LIBÉRAL

CE SOIR, dès 20 heures

MATCH AU LOTO

Lièvres, poulets, mont d'or, salamis, charcuterie, etc.

SURPRISE Invitation très cordiale.

STADE DU CANTONAL F. C.

Dimanche 30 novembre à 2 h. 45

CUP-MATCH

Etoile-Carouge (Genève) **- Cantonal I**

A 1 h. Boudry I - Cantonal IIIb

Obligataires : coupons K Garage gratuit pour vélos

Etat civil de Neuchâtel

Naissances

25. René-Edmond, à Aimé-Edmond Langel, négociant, et à Martha-Thérésia née Grossmann.

26. Violette-Liliane, à Henri-Louis Gisler, chauffeur, à Auvernier, et à Thérèse née Matthey.

Louis-Robert, à Walther-August Linder, horloger, à Peseux, et à Mina-Bertha née Kästner.

28. André-Alphonse, à Ernest Ratzé, pierriste, à Bevaix, et à Marthe-Yvonne née Galland.

Décès

25. Louise-Alexia née Déchevrens, épouse de Jean-Guillaume Pétremand, née le 9 février 1851.

Partie financière et commerciale

Bourse de Neuchâtel, du 28 novembre 1924

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande. o = offre.

Actions		*Obligations*	
Banq. Nationale.	—.—	Etat de Neuc. 5%	96.— d
Soc. de Banque s.	662.50m	» » 4%	80.75 d
Crédit suisse . .	700.—m	» » 3½	78.75 d
Dubied	460.— o	Com. d. Neuc. 5%	90.— d
Crédit foncier . .	—.—	» » 4%	80.75 d
La Neuchâteloise.	540.—	» » 3½	72.25 d
Cáb. él. Cortaill.	1265.— d	Ch.-d.-Fonds 5%	88.— d
» » Lyon. .	—.—	» 4%	84.— d
Etab. Perrenoud.	415.—m	» 3½	88.— d
Papet. Serrières.	—.—	Locle . . . 5%	84.— d
Tram. Neuc. ord.	—.—	» . . . 4%	—.—
» » priv.	425.—m	» . . . 3½	77.— d
Neuch.-Chaum. .	—.—	Créd. f. Neuc. 4%	93.— d
Immeub. Chaton.	—.—	Pap. Serrièr. 6%	80.— o
» Sandoz-Trav.	—.—	Tram. Neuc. 4%	89.— d
» Salle d. Conf.	—.—	Soc. él. P. Girod.	—.—
» Salle d. Conc.	240.— d	S. e. P. Girod 6%	—.—
Soc. él. P. Girod.	—.—	Pât. bois Doux .	—.—
Pâte bois Doux .	—.—	Pât. b. Doux 4½	—.—
Ciment St-Sulpice	880.— d	Ed. Dubied & Cie	98.—m

Taux d'escompte : Banque nationale 4 %

Bourse de Genève, du 28 novembre 1924

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande. o = offre.

Actions			
Banq. Nat. Suisse	520.— d	3% Différé . . .	358.50
Soc. de banque s.	662.50m	3½ Fed. 1910 .	382.—
Comp. d'Escom.	481.—	4% » 1912-14	—.—
Credit Suisse . .	702.50m	6% Electrificat.	1050.—
Union fin. genev.	460.—	4½ »	—.—
Wiener Bankv.	8.75m	3% Genev. à lots	100.75
Ind. genev. d. gaz	—.—	4% Genev. 1899	—.—
Gaz Marseille .	—.—	3% Frib. 1903 .	—.—
Fco-Suisse élect.	142.—	6% Autrichien .	906.—
Mines Bor. prior.	580.—	5% V. Genè. 1919	—.—
» » ordin. anc.	576.—	4% Lausanne .	—.—
Gafsa, parts . .	390.—	Chem. Fco-Suiss.	395.— d
Chocol. P.-C.-K.	163.—	3% Jougne-Eclép.	361.50m
Nestlé	212.—	3½% Jura-Simp.	360.—
Caoutch. S. fin.	44.50	5% Bolivia Ray	216.50
Motor-Colombus	622.—	6% Paris-Orléans	889.—
Obligations		5% Cr. f. Vaud.	—.—
		6% Argentin. céd.	85.75
3% Fédéral 1903	377.50m	4% Bq hyp. Suède	416.50
5% » 1922	—.—	Cr. fonc. d'Eg. 1903	—.—
5% » 1924	—.—	4% » Stock. .	—.—
4% » 1922	—.—	4% Fco-S. élec.	300.— d
3½ Ch. fed. A. K.	804.—	4½ Totis ch. hong.	407.50m

Sept changes en hausse, 2 en baisse, 7 stationnaires, et Paris, 27.62½ (+ 17½), monte encore en clôture à 27.75. Sur 40 actions, 15 en hausse, 11 en baisse. Totis 239, 40, 2, 3, 5, 246 (+ 4). Nestlé 212, 13, 14, 15, 212 (— 1).

28 nov. — Cent francs suisses valaient aujourd'hui à Paris : Fr. 360 ¾.

NEUCHATEL

Dans l'aviation. — Le lieutenant Louis Gédet, de Neuchâtel, officier mitrailleur, vient d'obtenir le brevet de pilote aviateur militaire, après de brillants examens passés à Dubendorf.

Pro Juventute. — On nous écrit :

Voici venir décembre, mois rempli de promesses, mais aussi de combien de devoirs ! Les timbres et les cartes Pro Juventute — qui vont être offerts de maison en maison par des dames et des demoiselles au dévouement toujours renouvelé — permettront de remplir l'un et l'autre. C'est de notre jeunesse à sa sortie de l'école qu'il s'agit cette fois. Le bureau d'orientation professionnelle de notre ville, installé modestement au Collège de la Promenade a déjà rendu des services appréciables. Il voudrait en rendre davantage encore et il le pourra si chacun aide aux Amies de la jeune fille à le soutenir ; il suffit pour cela d'acheter les timbres Pro Juventute, d'en affranchir sa correspondance durant les mois de décembre, d'envoyer à ses amis les jolies cartes d'Albert Anker... le devoir sera rempli et les directeurs des œuvres de jeunesse auront la joie de tenir leur promesse. C'est pour y aider également que Mlle L. Schmidt, du bureau d'orientation professionnelle fera, au Grand Auditoire des Terreaux, mercredi, une causerie sur ce sujet : « De l'école à la vie pratique ». Tous les amis de la jeunesse s'y donneront rendez-vous et s'associeront mieux encore à la pensée de Pro Juventute.

Conférences. — On nous écrit :

La section neuchâteloise de l'Association populaire catholique suisse organise une série de conférences publiques et gratuites qui auront lieu à l'Aula de l'Université, du lundi 1er au vendredi 5 décembre. Ces conférences présentent un réel intérêt, tant à cause de la compétence des conférenciers que par l'actualité des sujets traités.

Lundi 1er décembre, M. Gonzague de Reynold, dont les Neuchâtelois ont eu maintes fois l'occasion d'applaudir l'éloquence, parlera de « La culture littéraire et historique ». Mardi, le R. P. de Munnynck, recteur de l'Université de Fribourg, développera ce thème : « L'idée catholique de culture », et vendredi 5 décembre, la théorie de « L'art pour l'art ». Ceux qui ont eu le privilège d'entendre l'orateur distingué dans ses exposés philosophiques (le R. P. de Munnynk est depuis de nombreuses années titulaire des chaires de philosophie, psychologie et esthétique à l'Université de Fribourg), savent ce que ces heures leur réservent de jouissance intellectuelle. Mercredi 3 décembre, le R. P. Duriaux nous entretiendra de « La réalité de la vie mystique ». La parole chaude et l'éloquence persuasive de ce prédicateur sont suffisamment connues à Neuchâtel pour nous garantir un véritable enrichissement spirituel. Le jeudi 4 décembre, M. Maurice Arthus, professeur de physiologie à la faculté de médecine de Lausanne, parlera de « La discipline scientifique », sujet dans lequel la conscience et la précision de ce savant s'imposeront une fois de plus à ses auditeurs.

Bien que destinées aux membres de la paroisse catholique de Neuchâtel, ces conférences intéresseront sans doute un public nombreux, qui appréciera la privilège qui lui est offert d'entendre coup sur coup d'aussi remarquables conférenciers.

CORRESPONDANCES

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique)

Neuchâtel, le 28 novembre 1924.

Monsieur le rédacteur,

Vous avez fait paraître dans votre numéro du 27 novembre un article, rectifié le lendemain, intitulé « Au dernier enchérisseur », mettant en cause un propriétaire et son gérant, et qui laisse supposer chez ces derniers un désir de lucre et de surenchères peu ordinaire.

La dame neuchâteloise dont vous parlez a simplement omis de vous indiquer l'unique raison pour laquelle la préférence ne lui fut pas accordée, raison que je lui ai communiquée moi-même, c'est qu'elle désirait prendre deux ou trois pensionnaires, ce qui fut jugé excessif par le propriétaire, étant donnée la disposition du logement.

Quant à la surenchère, elle n'existe que dans son imagination.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, mes salutations empressées.

A. DUBIED, not.

POLITIQUE

Le cartel des gauches est attaqué

Un article de La « Liberté »

PARIS, 28. — La « Liberté » publie un article de M. Taittinger auquel fait allusion notre bulletin de Paris et dans lequel le député de Paris déclare que M. Raynaldy, ministre du commerce, aurait touché, le 6 novembre 1923, une somme de 10,000 francs en un chèque No 32,201 pour la préparation de la campagne électorale de 1924.

M. Raynaldy, dit M. Taittinger, faisait partie de la majorité de M. Poincaré. Il avait accepté le programme intégral de l'Union des intérêts économiques.

Répercussion à la Chambre

PARIS, 28. (« Gazette de Lausanne ».) — Vendredi, vers la fin de l'après-midi, le numéro de la « Liberté » faisait l'objet de toutes les conversations dans les couloirs de la Chambre. Il n'y avait aucun doute qu'une nouvelle bataille allait s'engager, ce qui, en effet, se produisit.

Pendant deux heures, toute la discussion a tourné autour de cette histoire de chèques et de subventions. La gauche et la droite s'accusèrent réciproquement d'avoir une caisse électorale, ce qui est, d'ailleurs, le secret de polichinelle, et M. Raynaldy lui-même fut obligé d'avouer qu'il avait, en effet, jadis bénéficié de l'Union des intérêts économiques favorable au Bloc national, mais qu'il s'était depuis lors séparé de l'ancienne majorité pour se rallier au cartel des gauches. Toute cette discussion donna lieu à beaucoup d'agitation, à pas mal d'énervement. On a demandé la lumière, toute la lumière, et on a fini par renvoyer la solution du problème en le remettant à une commission d'enquête qui se chargera d'ailleurs d'enterrer la question.

Bien que le gouvernement ait remporté la victoire et que la nouvelle attaque de l'opposition ait été mieux préparée que mardi passé, cette victoire n'a cependant pas réussi à renforcer le cabinet. Néanmoins il faut avouer que le cabinet Herriot a été sérieusement secoué et que l'opposition remporte un succès moral.

Des séances de ce genre peuvent être fort dangereuse pour le cabinet.

Préalablement, la question s'était posée de savoir si les ministres mis en cause ne devraient pas donner leur démission pour ne pas compromettre davantage le ministère.

L'idée en a été aussitôt repoussée par la majorité. Les amis de M. Ed. Herriot pensent, non sans raison, sans doute, qu'ouvrir une brèche pareille dans le ministère, c'est risquer la crise totale. Ce qu'il ne faut admettre à aucun prix, d'autant plus que M. Clémentel serait disposé à poser sa candidature à la présidence du Sénat en janvier prochain, c'est de permettre qu'on ampute le cabinet qui ne survivrait pas à cette amputation.

Sur la demande de plusieurs députés, notamment de M. Loucheur, la Chambre décide que l'enquête portera également sur l'origine des fonds ayant servi à tous les partis en 1924, mais par 299 voix contre 246, la Chambre repousse que l'enquête portera sur la période de 1919 à 1924.

Le conflit anglo-égyptien

LE CAIRE, 28 (Reuter). — Deux pelotons d'un bataillon soudanais se sont mutinés et ont envahi l'hôpital militaire, tuant un docteur anglais et deux docteurs syriens. Les troupes britanniques ont tiré sur les mutins, qui ont eu des pertes sérieuses.

LONDRES, 28 (Havas). — On estime, dans les milieux officiels britanniques, que si le soulèvement des troupes de couleur du Soudan est l'œuvre d'un seul agitateur, la situation ne serait pas si grave, par contre elle pourrait être sérieuse si cette mutinerie avait été fomentée par un groupement. On doit donc attendre les événements avant de se prononcer à ce sujet.

LE CAIRE, 28 (Havas). — Les communications télégraphiques avec le Soudan sont interrompues.

LE CAIRE, 28 (Havas). — Les autorités militaires du Caire sont en communication radiotélégraphique avec Karthoum. La situation est un peu obscure; cependant on croit qu'elle n'est pas inquiétante.

LONDRES, 28. — On mande du Caire à l'agence Reuter :

On annonce que le général Allenby souffre d'une indisposition.

LONDRES, 28 (Havas). — Une dépêche du Caire aux journaux dit que l'on a arrêté l'individu qui est accusé d'être le chef du complot tramé pour assassiner le maréchal Allenby.

LE CAIRE, 28 (Havas). — Le journal « Al Ahran » dit que la Perse est prête à soumettre le conflit anglo-égyptien à la Société des nations, au nom de l'Egypte.

On „limogerait" Trotzky

PARIS, 28 (« Matin »). — D'après des renseignements qui paraissent, cette fois-ci, parfaitement authentiques, le comité exécutif des soviets a décidé de « limoger » définitivement le camarade Trotzky, qui occupait depuis six ans le poste si important de commissaire de l'armée rouge. C'est la conclusion d'une lutte qui dure depuis bientôt un an. Déjà, il y a huit mois, les adversaires de Trotzky, c'est-à-dire Kameneff, Rykoff, Staline et Zinovieff, l'avaient obligé de quitter Moscou et à s'installer au Caucase.

D'office, on l'avait porté malade et on avait mis à profit son absence pour mettre sens dessus dessous les bureaux du commissariat de la guerre.

Le principal collaborateur de Trotzky, Sklianski, était brutalement congédié et remplacé par le sous-officier cosaque Frounze. Les principaux chefs de l'armée rouge subissaient le même sort.

On espérait paralyser ainsi toute initiative du dictateur en second et, une fois tous ces remaniements opérés, on l'autorisa à rentrer.

Mais Trotzky n'était pas homme à se laisser étrangler. Fondateur du bolchévisme avec Lénine, il se considérait, après la mort de ce dernier, comme le chef virtuel de la Russie.

Au cours de plusieurs discours, et dans des articles de journaux, il manifesta des velléités dictatoriales fort inquiétantes pour ses antagonistes. Il marqua, notamment, une antipathie profonde pour la troisième Internationale de Zinovieff et pour le fédéralisme soviétique. Il se déclara carrément partisan, non plus d'une « Union de républiques soviétiques », mais d'une Russie communiste, fortement centralisée, sans égard pour les tendances autonomistes. Cette attitude provoqua naturellement une vive réprobation en Ukraine et dans le Caucase et permit de réunir contre lui une majorité de voix au sein du comité exécutif panrusse.

Trotzky, qui est certainement aujourd'hui la personnalité la plus importante du monde bolchevik, est donc invité à se démettre. On l'exécute complètement cette fois-ci, comme on l'a fait il y a quelques mois pour Karl Radek, exclu successivement du comité exécutif et du comité de l'Internationale. Radek s'est laissé faire sans murmurer, mais on serait surpris qu'un militant de l'envergure de Trotzky fasse preuve de la même docilité.

Echec d'une manifestation communiste

BALE, 28. — Jeudi soir, le parti communiste et la Jeunesse communiste avaient organisé une manifestation pour protester contre l'arrestation et l'emprisonnement de communistes dans divers pays, notamment en Allemagne, en Pologne et en Lituanie, ainsi que contre l'emprisonnement de deux communistes notables, Zacco et Vanzetti, par les autorités américaines.

Le cortège, qui voulait se rendre devant le consulat allemand et devant le consulat italien, fut arrêté devant l'église St-Paul par un cordon de police. Le cortège, qui était conduit par MM. Welti et Arnold, membres du Grand Conseil, a été dispersé. La manifestation projetée devant le consulat américain fut, elle aussi, empêchée.

Lettre de Berne

(De notre correspondant)

Après de longues et laborieuses séances, le Conseil fédéral, vendredi matin, a enfin terminé l'épluchage du projet, élaboré par le département fédéral de justice et police, de création d'un tribunal administratif.

Ce tribunal, destiné à fonctionner comme autorité de recours pour les litiges qui pourraient survenir entre l'administration et les particuliers, était demandé depuis 30 ans environ. Le premier message du Conseil fédéral à ce sujet date de 1894.

Le 25 octobre 1914, le peuple, consulté, décidait de modifier comme suit l'article 103 de la Constitution fédérale et de lui donner la teneur suivante :

« ... La législation fédérale peut autoriser les départements ou les services qui en dépendent à régler eux-mêmes certaines affaires, sous réserve du droit de recours. Elle détermine les cas dans lesquels ce droit de recours s'exerce auprès d'une cour administrative fédérale. »

Du même coup, la volonté populaire inscrivait dans la Constitution un article 114 bis, disant :

« La cour administrative fédérale connaît des contestations administratives en matière fédérale que lui défère la législation fédérale. Elle connaît aussi des affaires disciplinaires de l'administration fédérale que lui défère la législation fédérale, en tant que ces affaires n'auront pas été renvoyées à une juridiction spéciale. La cour administrative appliquera la législation fédérale et les traités approuvés par l'Assemblée fédérale. Les cantons ont le droit, sous réserve d'approbation par l'Assemblée fédérale, d'attribuer à la cour administrative fédérale la connaissance des différends administratifs en matière cantonale. La loi règle l'organisation de la juridiction administrative et disciplinaire fédérale, ainsi que la procédure. »

Or, cette loi, on l'attend encore, depuis dix ans.

Vainement, tout d'abord, quelques députés, et singulièrement M. de Rabours, de Genève, se sont acharnés à réclamer du Conseil fédéral qu'il se décidât enfin à déférer à la volonté populaire. Une motion dans ce sens a été déposée en 1921. En décembre 1923, M. de Rabours est revenu à la charge, accusant le Conseil fédéral de s'ingénier à retarder « sous des prétextes dilatoires et des objections variées », la solution de cet important problème. Citons ici quelques passages du discours prononcé à cette occasion par le député de Genève :

« Clerget, dans son ouvrage « La Suisse au XXme siècle », disait que les Suisses étaient citoyens dans leur canton et sujets de la Confédération, et cela est malheureusement vrai, car ce qui distingue le citoyen du sujet, n'est-ce pas que le sujet ne peut recourir, lorsqu'il est lésé dans ses droits, à un tribunal, à des juges?

»Or, lorsqu'un différend surgit entre un sujet et l'administration, celui-là doit subir la juridiction de celle-ci, qui est ainsi juge et partie dans sa propre cause. Le Conseil fédéral et ses bureaux règnent ainsi sur trois millions et demi de sujets, sans compter les sujets de mécontentement, comme disait Rochefort... Nous n'admettrons pas qu'une politique dilatoire soit suivie à nouveau, et nous demandons au gouvernement de nous soumettre son projet, même imparfait à son sens. Nous nous chargerons de le transformer et de l'amender selon les vœux émis par ceux qui désirent qu'enfin cessent les méthodes adoptées par une administration trop incontrôlée. Il est vraiment déplorable de penser que la résistance des bureaux et d'un ou deux membres du gouvernement puisse tenir en échec la volonté clairement exprimée par le peuple. »

A quoi — c'était, je le répète, en décembre 1923 — M. Haeberlin avait répondu que, sans s'engager, il croyait pouvoir dire qu'il présenterait son projet en avril 1924.

C'est le secret de Polichinelle que plusieurs membres du Conseil fédéral, naturellement ceux qui se font la plus haute idée du gouvernement qu'ils représentent, font, à l'idée de voir surgir un tribunal qui contrôlerait leurs actes, la plus affreuse grimace qu'on puisse imaginer. Ils se considèrent comme déchus à la pensée que leur autorité pourrait être diminuée. Pour eux, « l'Etat, c'est moi ». Certains de leurs collègues, d'esprit plus démocratique, acceptent le tribunal avec philosophie, tout en demandant cependant que les compétences de celui-ci soient soigneusement précisées. On avait discuté assez longuement autrefois sur le point de savoir si la compétence du tribunal administratif serait générale ou si elle porterait sur une liste de cas énumérés d'avance. C'est ce dernier système, dit énumératif, que le Conseil fédéral a accepté dans son projet. Ce projet, je vous l'ai dit, a fait l'objet de mainte et mainte séance. Mais enfin, vendredi, il a fini par franchir le cap de la première lecture, après avoir subi pas mal de modifications. Le ministre de la justice va le faire remettre au net et le soumettra à ses collègues dans le courant de décembre. Après quoi le projet s'en ira tout doucement vers les Chambres par les sentiers fleuris et souriants des commissions fédérales, de sorte qu'il est fort possible qu'il soit présenté au Parlement dans le courant de l'année 1925.

Vous voyez que tout arrive. Il s'agit seulement de ne pas se montrer trop pressé. Les Bernois, qui ont une grande expérience dans ce domaine, disent avec un bon sourire : « Numme nid g'schprängt ». On voit que c'est aussi la devise du Conseil fédéral en certains cas.

R. E.

MU

On l'a lu hier : c'est le nom d'un continent dont un Anglais nous révèle l'existence passée, d'après des inscriptions trouvées par lui dans l'Inde et déchiffrées avec le concours de savants bouddhistes.

Ce continent aurait eu une fin semblable à celle de l'Atlantide, si l'on est bien renseigné sur cette fabuleuse contrée que d'aucuns situent en plein Atlantique tandis que d'autres l'ont mise au centre de l'Asie. On manque vraiment de précisions à ce sujet.

Mais avant de sombrer dans le Pacifique, Mu aurait joui d'une civilisation avancée et l'un de ses généraux (déjà !) se serait transporté par les airs de la capitale de Ceylan, jusque dans le nord de l'Inde. Au surplus, l'engloutissement de Mu remonterait à treize mille ans. A noter, en passant, qu'il y a cinquante mille ans, ce continent contenait le paradis terrestre, dont quelques autres pays s'attribuent le siège tout comme certaines villes de l'Hellade se disputaient l'honneur d'avoir vu naître Homère, lequel n'est peut-être né nulle part puisqu'au dire de très doctes écrivains il n'aurait jamais existé.

Voilà qui ne dispose pas à des affirmations trop absolues dans le domaine de l'histoire et si notre Anglais n'avait que cela à nous offrir, l'existence passée de Mu semblerait fort problématique. Mais les tablettes qu'il a découvertes et les inscriptions qu'elles portent donnent à son affaire un fondement sur quoi l'on peut au moins s'asseoir pour discuter.

Etes-vous pour ou contre Mu ? Telle est la question qui fera peut-être s'agiter une fraction de nos contemporains. Il n'y aurait rien de surprenant à les voir partir en guerre sur les faibles données qui ont été publiées et échafauder de fortes théories, en opposition les unes aux autres quoique toutes basées sur des arguments d'une solidité prête à s'avérer.

Il n'est pas impossible qu'après cela on reconnaisse dans les inscriptions expliquées par les savants bouddhistes une œuvre de l'imagination littéraire asiatique, à moins qu'il n'en soit des tablettes découvertes dans l'Inde comme de la récente découverte des livres manquants de Tite-Live.

F.-L. S.

NOUVELLES DIVERSES

Un nouveau cambriolage à Genève. — La série de cambriolages qui, depuis un mois, inquiète les Genevois, s'est allongée d'un nouveau coup dans la nuit de jeudi à vendredi. Un magasin de la Société coopérative a été cambriolé à la rue des Vollandes. Les malandrins ont forcé un coffre-fort contenant plus de 1100 francs qu'ils ont empochés et se sont copieusement restaurés. Des voisins ont bien entendu le bruit que faisaient les voleurs, mais, pris de peur, n'ont pas eu le courage d'avertir la police dont le poste était cependant tout proche.

Une arrestation. — La gendarmerie du dépôt de Lausanne a arrêté vendredi soir, à Lausanne, et incarcéré à l'Evêché, le repris de justice, Louis Devaud, 34 ans, de Porcel (Fribourg), évadé des prisons de Boudry en 1918, du pénitencier de Bellechasse (Fribourg), en 1920, et qui mit en coupe réglée pendant plusieurs mois la contrée de Romont à Oron. Repris le 4 août 1920 près de Romont, après une mémorable chasse à l'homme, et condamné à dix années de maison de force pour vol et brigandage, il s'était évadé au mois de juillet dernier du pénitencier de Bellechasse.

Victime du brouillard. — A Zurich, M. Charles Zollinger, 48 ans, comptable, trompé par le brouillard intense qui régnait hier soir, est tombé dans le canal de la Sihl et s'est noyé.

Electrocuté à l'écurie. — A Regensdorf, M. Max Rothlin, 38 ans, père de trois enfants, a été électrocuté alors qu'il posait la fiche d'une lampe portative dans son étable. Un veau a subi le même sort. On suppose que le câble était défectueux.

Les regrets de l'écrivain

Conrad, le grand romancier anglais mort récemment, aimait beaucoup la France et la langue française.

« Au début de nos relations — écrit M. Davray dans le « Mercure de France » — je ne pus me retenir de lui exprimer le regret qu'il n'eût pas écrit en français. Il s'en excusa sous des prétextes un peu confus et je vis bien que ma réflexion l'avait agacé. Mais, plus tard, je traduisis l'une de ses nouvelles, « Karain », et lui envoyai un exemplaire du « Mercure » qui le publia. Je n'y pensais plus lorsqu'un beau jour le texte me revint avec une lettre. Conrad avait procédé sur la version française à des coupures, retranchements et suppressions, relié par de courtes phrases les fragments disjoints et réduit le tout d'au moins un tiers. Sa lettre m'expliquait les raisons de ce travail : « Votre traduction m'a révélé que c'est en français que je devais écrire », avouait-il. En effet, ainsi remanié, abrégé, ce récit gagnait, par sa concision, une force extraordinaire et la rapidité accélérée de l'action rendait la tragédie infiniment dramatique. »

La mauvaise saison

En France

PARIS, 28. — Les renseignements météorologiques venus de tous les départements ces derniers jours annoncent le mauvais temps. Un vent sud-est souffle avec violence et les pluies tombent sans arrêt, torrentielles en certains endroits. On craint de nouvelles inondations. Aujourd'hui, vendredi, la pluie continue à tomber, surtout dans l'ouest et le nord de la France.

On signale un temps semblable en Belgique et en Hollande.

Dans la Manche

LONDRES, 28. — Les dommages provoqués par la tempête qui s'est abattue jeudi sur la Manche ne peuvent pas encore être évalués. Le vent a atteint une vitesse de 60 milles à l'heure et à certains endroits 70 milles. Elle a également provoqué des dommages à terre, notamment sur les côtes.

Une des catastrophes les plus graves est la perte du vapeur « Hartley » dans la Manche. Le bâtiment, un steamer de Newcastle, lança des signaux de détresse par sans fil et demanda du secours. Le croiseur léger « Calliope » et le bateau de sauvetage de Weymouth vinrent à son secours. Les 19 hommes d'équipage avaient pu quitter le vapeur qui avait coulé vers midi, mais la mer était si grosse que la barque chavira et deux hommes de l'équipage seuls purent être sauvés. Le bateau de sauvetage qui avait recueilli les survivants ne put regagner la baie de Portland qu'après 7 heures de lutte contre les éléments déchaînés. Les secours par d'autres vapeurs ont été considérablement entravés par le fait que la station de sans fil de la côte avait été détruite par la tempête.

C'est particulièrement sur la côte sud de l'Angleterre que la tempête a soufflé. De nombreux bateaux ont rompu leurs amarres et ont été brisés contre la falaise. De nombreuses maisons ont également subi des dommages. A Southampton, les vagues furent si hautes qu'elles empêchèrent l'accès de la station de l'Ouest. Par endroits, les lignes de chemin de fer ont été inondées. De nombreux vapeurs cabotiers ont été endommagés.

A Dover, le flot a déferlé par dessus les installations du port et a endommagé les docks ; en revanche, aucune perte de vie humaine n'est à signaler dans cette ville. La tempête a soufflé avec rage sur les parcs où de nombreux arbres ont été déracinés. La promenade des quais de Hastings a été inondée à plus d'une reprise. A Brighton, la ligne des tramways a été gravement détériorée et le nouveau débarcadère a été détruit.

Des nouvelles arrivent continuellement de nombreux endroits de la côte indiquant de graves dommages provoqués par la tempête.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

M. La Follette est exclu du parti républicain

WASHINGTON, 29 (Havas). — Le groupe des sénateurs républicains a prononcé l'exclusion du sénateur La Follette et de trois de ses partisans du parti républicain. M. La Follette s'était présenté comme candidat socialiste indépendant lors de l'élection à la présidence des Etats-Unis.

La situation au Soudan

LONDRES, 29. — On mande du Caire à l'agence Reuter :

On croit savoir que les troupes égyptiennes à Khartoum ne donnent aucune inquiétude.

Environ 200 hommes du onzième régiment soudanais se sont mutinés, les autres soldats aident à maîtriser les mutins. Le bataillon d'East-Dorset est attendu à Port-Soudan dans la soirée.

Les conservateurs anglais et l'Egypte

LONDRES, 29 (Havas). — A un dîner, hier, au club conservateur, M. Amery a salué la victoire du parti, victoire qui a, dit-il, fait avancer la cause de la sécurité et du développement de l'empire.

Le secrétaire d'Etat aux colonies a ensuite déclaré que le point vulnérable de l'empire britannique se trouvait être le canal de Suez et que, pour cette raison et à cause de l'état de trouble où se trouve l'Egypte, il allait falloir y récupérer la position occupée il y a plus de quarante ans.

Cours du 29 novembre 1924, à 8 h. ½ du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

	Chèques	Demande	Offre
Cours sans engagement vu les fluctuations se renseigner téléphone 70	Paris	27.75	28.05
	Londres	23.96	24.01
	Milan	22.10	22.70
	Bruxelles	25.20	25.50
	New-York	5.15	5.20
	Berlin le billion	1.22	1.24
Achat et Vente de billets de banque étrangers	Vienne le million	72.75	74.—
	Amsterdam	208.75	209.75
	Madrid	70.50	71.25
	Stockholm	139.—	139.75
Toutes opérations de banque aux	Copenhague	90.50	91.25
	Christiana	76.50	77.25
	Prague	15.45	15.65

meilleures conditions

Monsieur Ulysse Debrot ; Madame et Monsieur Constant Sandoz-Debrot, à Villiers ; Monsieur Robert Debrot ; Mademoiselle Rachel Debrot ; Madame et Monsieur Paul Cosandier-Matthey et leurs enfants, à Savagnier ; Madame et Monsieur Louis Cuche-Matthey et leurs enfants, à Villiers ; Monsieur Charles Debrot, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Alfred Debrot et leurs enfants, à Cortaillod, ainsi que les familles Matthey, Debrot et alliées, ont le pénible devoir de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur bien chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente,

Madame Elise DEBROT

née MATTHEY

qu'il a plu à Dieu de retirer à Lui après une courte maladie, dans sa 54me année.

La Borcarderie, le 27 novembre 1924.

Père, je veux que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés soient aussi avec moi. Jean XVII, 24.

L'enterrement aura lieu à Valangin le dimanche 30 novembre, à 13 h. ½.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs les membres du *Chœur d'Hommes* de Valangin sont informés du décès de

Madame Elise DEBROT

épouse de Monsieur Ulysse Debrot, membre passif et mère de Monsieur Robert Debrot, membre actif.

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister aura lieu, dimanche 30 novembre, à 13 h. 30.

Le Comité.

Madame et Monsieur James Du Pasquier, leurs enfants et petits-enfants, ont le grand chagrin d'annoncer à leurs parents et amis la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Ernest SCHWEISGUTH

leur très cher père, beau-père, grand-père et arrière-grand-père, que Dieu a rappelé à Lui le 27 novembre, dans sa 89me année.

Domicile mortuaire : 30, rue Guyenemer, Paris 7.

Maison GILBERT

GRAND CHOIX DE CERCUEILS

Tél. 8.95 Rue des Poteaux

Bulletin météorologique - Novembre 1924

Hauteur du baromètre réduite à zéro

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
28	4.4	1.6	6.4	716.2		N.-E.	faible	nuag.

Léger brouillard sur le sol jusqu'à 10 h. Le ciel s'éclaircit par moments dans la soirée.

29. 7 h. ½ : Temp. : 1.6 Vent : E. Ciel : couv.

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719.5 mm.

Hauteur du baromètre réduite à zéro, suivant les données de l'Observatoire.

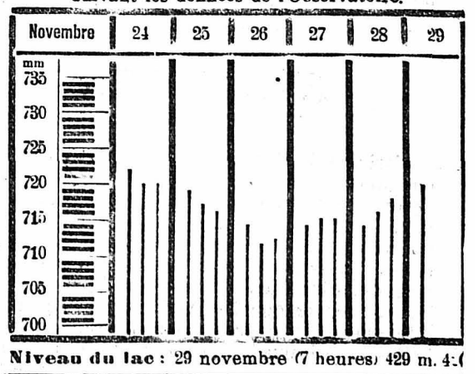

Niveau du lac : 29 novembre (7 heures) 429 m. 4..

Temps probable pour aujourd'hui

Temps médiocre, nuageux et pluvieux par instants.

Bulletin météor. des C. F. F. 29 novembre à 7 h.

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	contigr.	TEMPS ET VENT
280	Bâle	+ 1	Qq. nuag. Bise.
543	Berne	— 0	Brouillard. Calme
587	Coire	+ 9	Tr. b. tps. »
1543	Davos	+ 2	Quelq. nuag. »
632	Fribourg	+ 2	» »
394	Genève	+ 6	Couvert. »
475	Glaris	+ 1	Nébuleux. »
1109	Göschenen	+ 9	Qq. nuag. Fœhn.
566	Interlaken	+ 3	Nébuleux. Calme
995	La Ch de Fonds	+ 2	Couvert. »
450	Lausanne	+ 6	» »
208	Locarno	+ 8	» »
276	Lugano	+ 7	Brouillard. »
439	Lucerne	— 0	» »
898	Montreux	+ 7	Tr. b. tps. »
482	Neuchâtel	+ 4	Brouillard. »
505	Ragatz	+ 4	Tr. b. tps. »
673	Saint Gall	+ 1	» »
1856	Saint Moritz	+ 1	Brouillard. »
407	Schaffhouse	+ 1	» »
537	Sierre	+ 5	Tr. b. tps. »
562	Thoune	— 1	Brouillard. »
389	Vevey	+ 4	Nébuleux. »
1609	Zermatt		
410	Zurich	+ 2	Brouillard. »

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL